

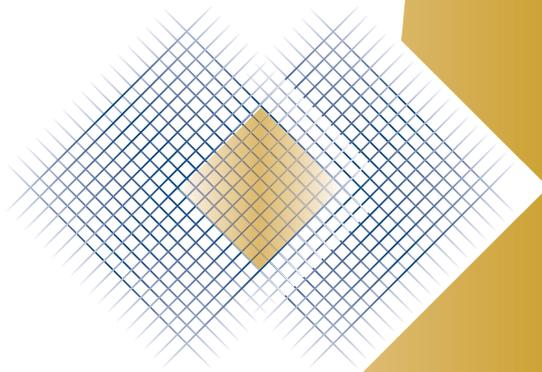


Commissariat
aux langues
officielles

Office of the
Commissioner of
Official Languages

Vers l'avant :

l'évolution de la communauté
d'expression anglaise du Québec



Jack Jedwab est le directeur général de l'Association d'études canadiennes.
De 1994 à 1998, il fut directeur général
du Congrès juif canadien pour la région du Québec.
M. Jedwab détient un doctorat en histoire du Québec de l'Université Concordia
et enseigne actuellement à l'Institut d'études canadiennes de McGill.

Pour communiquer avec le Commissariat aux langues officielles, composez sans frais le 1 877 996-6368.
www.ocol-clo.gc.ca

© Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada 2004
N° de cat. : SF31-71/2004
ISBN : 0-662-68534-2
OCOL-CLO PP001-11-2004

Les erreurs ou omissions constatées après l'impression de la publication officielle ont été corrigées dans la version électronique.
Pour en obtenir la liste, veuillez consulter la version HTML.

Vers l'avant :

l'évolution de la communauté
d'expression anglaise du Québec

Jack Jedwab
Directeur général
Association d'études canadiennes

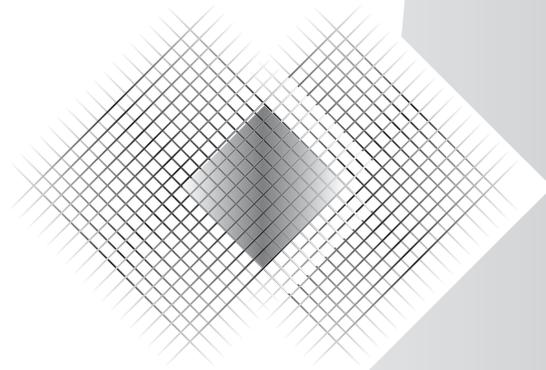
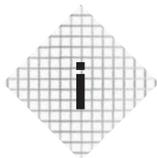


TABLE DES MATIÈRES

Message de la commissaire aux langues officielles	iii
Résumé	1
1. Réalités démographiques	6
A. Taille de la population anglophone du Québec	6
B. Part de la population anglophone du Québec	10
C. Répartition des anglophones	11
D. Vieillesse de la population anglophone	12
2. Migration	13
A. Migration interprovinciale	13
B. Immigration internationale	15
3. Diversité chez les anglophones	19
A. Origines	19
B. Pluralisme	20
C. Unions mixtes	22
4. Caractéristiques socioculturelles	24
A. Niveau de scolarité	24
B. Emploi et revenu	25
5. Connaissance et usage de la langue	27
A. Bilinguisme	27
B. Langue d'usage public	28
C. Les anglophones au travail	29
6. Éducation	30
A. Ayants droit	30
B. Écoles primaires et secondaires	32
C. Allophones et écoles anglaises	36
D. Enseignement postsecondaire	38
7. Établissements de soins de santé	42
8. Services à la communauté	45
A. Confiance et satisfaction vis-à-vis des institutions	45
B. Représentation et leadership au sein des institutions	47
9. Préoccupations et priorités des anglophones	49
A. Inclusion et tenue à l'écart du pouvoir	51
B. Distance sociale	52
10. Conclusion	55
Annexes	56
Documents de référence	58

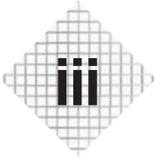


M ESSAGE DE LA COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES

Au fil des ans, la population anglophone du Québec a subi de profondes modifications. Pour mieux comprendre ces modifications et leurs conséquences, j'ai commandé une étude sur l'état actuel de la population anglophone dans la province. Cette étude, intitulée *Vers l'avant : l'évolution de la communauté d'expression anglaise du Québec* a été préparée par M. Jack Jedwab, directeur général de l'Association d'études canadiennes. En plus de présenter de précieux aperçus sur la composition de cette communauté, l'étude examine divers aspects qui pourraient s'avérer problématiques ou prometteurs pour l'avenir des anglophones québécois.

Ce rapport présente des constatations détaillées et intéressantes sur la communauté anglophone québécoise et sur son évolution au fil du temps. On y explore notamment les caractéristiques démographiques de cette communauté, comme son vieillissement et sa composition. Le rapport se penche également sur d'importants facteurs socioculturels, telles que les caractéristiques régionales, ethniques et religieuses de ce groupe. Deux grands secteurs – les services de santé et sociaux et l'éducation – font aussi l'objet de constatations qui interpellent la réalité actuelle de la communauté. En outre, l'étude cherche à déterminer si ce groupe perçoit la connaissance du français et de l'anglais comme un atout dans l'économie d'aujourd'hui.

La dualité linguistique est une valeur chère à la population canadienne, dont chacun d'entre nous doit contribuer à préserver la solidité et la constance. Je souhaite que les résultats de cette étude servent à éclairer les décideurs de tous les niveaux et de tous les secteurs de notre société, de façon à pérenniser et à enrichir la vitalité des communautés minoritaires de langue française et de langue anglaise au Canada.



Introduction

Entre autres généralisations passées et contemporaines sur la communauté anglophone¹ du Québec les plus courantes, l'une d'elle soutient que les anglophones de la province se comportaient autrefois comme un groupe majoritaire et que ce n'est qu'avec réticence qu'ils ont accepté de passer au statut de minorité. Comme l'a fait remarquer un commentateur, avant 1960, les Québécois anglophones se comportaient comme une majorité sûre d'elle, forte de sa supériorité sur les plans de la scolarité et de la culture ainsi que du contrôle des leviers économiques de la province (Stein, 1985). D'autres généralisations voudraient que, après les années 1960, les anglophones aient adopté une attitude susceptible et méfiante en réaction à l'intervention accrue du gouvernement provincial dans la vie de leur communauté.

Que ces généralisations soient fondées ou non, il ne fait aucun doute que, à mesure que le gouvernement provincial prenait les mesures nécessaires pour exécuter sa volonté de promouvoir la langue française et affirmer l'autonomie du Québec, les anglophones de la province ont individuellement et collectivement renégocié leur statut de minorité.

Il est tout aussi évident que, une quarantaine d'années après la Révolution tranquille, la population anglophone du Québec a subi une profonde transformation démographique, si bien que ce groupe témoigne aujourd'hui d'une diversité ethnique, linguistique, raciale et religieuse rehaussée. Son déclin démographique important l'a toutefois amenée à redéfinir ses besoins et ses priorités.

Si le gouvernement du Canada est légalement tenu de soutenir la vitalité de la communauté anglophone du Québec, les principaux besoins de cette dernière sont garantis par la loi provinciale. Par ailleurs, pendant que la population dépend de plus en plus du gouvernement du Québec pour assurer son bien-être institutionnel, la fonction publique de la province ne compte que très peu d'anglophones.

Depuis 40 ans, le nombre d'anglophones qui parlent français a fait un bond spectaculaire, mais cette tendance n'a pas accru le sentiment de sécurité. Les anglophones continuent de se sentir écartés du pouvoir, comme en témoignent certains des essais les plus populaires sur leur communauté, de l'essai satirique *Anglo Quebec Guide to Survival* (guide de survie à l'intention des Anglo-Québécois) (Freed et Kalina, 1984) jusqu'à l'ouvrage historique *Forgotten Quebecers* (les Québécois oubliés) (Rudin, 1984), en passant par l'essai politique *Community Besieged* (une communauté assiégée) (Stevenson, 1999). Les auteurs d'essais récents sur la situation des anglophones proposent des stratégies pour faciliter l'adaptation à la nouvelle réalité québécoise. Quant à ce qui unit la population anglophone, Reed Scowen soutient que, quel que soit leur pays de naissance ou leur origine ethnique, les Anglo-Québécois ont un objectif commun : vivre et continuer de vivre en anglais.

¹ Aux fins de la présente étude, sauf indication contraire, les termes « anglophone », « communauté d'expression anglaise » et « population d'expression anglaise » sont employés de manière interchangeable.

Les stratégies visant à améliorer la situation des Québécois anglophones sont étroitement liées aux critères utilisés pour les définir. En somme, l'importance des origines des Anglo-Québécois et de leur réalité actuelle influent sur les approches proposées pour donner de la vitalité à la communauté. Peu d'anglophones invoquent la présence historique de la communauté pour justifier la reconnaissance des besoins institutionnels par les autorités provinciales. Certains craignent qu'il soit impossible de rallier une communauté hétérogène autour d'une histoire et d'une culture communes (Caldwell, 1994).

Un état des lieux sur les anglophones du Québec

Le présent rapport se veut la description la plus détaillée et actualisée des caractéristiques de la population anglophone du Québec, notamment en ce qui concerne ses modèles résidentiels, sa mobilité, sa diversité et ses institutions. Fondé sur un vaste ensemble de données démographiques, statistiques et attitudinales tirées du recensement et d'autres sources, il brosse un tableau complet de la population anglophone au tournant du nouveau siècle et vise à mieux faire comprendre cette communauté. Le rapport s'attache aussi à la perception qu'ont les anglophones de leurs priorités actuelles et à leur vision de l'avenir.



Approche

Cette étude repose sur les données les plus détaillées qu'il était possible de recueillir. L'auteur, M. Jack Jedwab, a analysé les données démographiques, statistiques et attitudinales issues du *Recensement de 2001* et d'autres sources, notamment les résultats de sondages menés par la firme CROP pour le compte de l'Institut Missisquoi.

On s'interrogera en particulier sur la façon de déterminer la taille de la population anglophone québécoise, dont les estimations varient entre 600 000 et 900 000 personnes.

La taille de la population dépend de la définition employée. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du gouvernement du Canada caractérise les francophones et les anglophones selon leur première langue officielle, c'est-à-dire celle qu'ils déclarent comme reflétant leur principal élément d'identification personnelle. De son côté, le Conseil du Trésor du Québec estime la taille de la population linguistique selon la langue maternelle. Ces définitions engendrent des divergences dans l'estimation de la population.

Quand la définition repose sur la langue parlée le plus souvent, les données du recensement de 2001 révèlent que les anglophones québécois forment 11,6 p. 100 de la population provinciale. Lorsqu'on se base sur la langue maternelle, leur représentation se chiffre à 8,3 p. 100 de la population. Quand on se sert du critère de la première langue parlée, la proportion passe à 12,9 p. 100.

Principales constatations

L'évolution de la communauté anglophone québécoise

La communauté anglophone québécoise a subi au cours des dernières décennies un fort déclin démographique, qui a modifié ses besoins et ses priorités. Il en est résulté une population anglophone qui se caractérise par son hétérogénéité socioéconomique, régionale, ethnique et religieuse.

La migration interprovinciale a produit entre 1996 et 2001 un solde négatif de plus de 29 000 anglophones, dont 18 000 vivaient dans la région de Montréal. Proportionnellement toutefois, la plus forte baisse (11 000 personnes) a été enregistrée hors de la région montréalaise.

Les sondages révèlent que les immigrants de langue anglaise ayant exprimé l'intention de partir citent principalement l'absence de possibilités sur les plans scolaire et économique. Les autres anglophones invoquaient plus souvent des considérations politiques. Un pourcentage plus élevé d'immigrants anglophones ont laissé entendre que la discrimination avait joué dans leur décision de quitter la province, un sentiment partagé par peu de non-immigrants.

Une des conséquences de la migration interprovinciale est le vieillissement de la population anglophone du Québec, dont les âges médians sont bien supérieurs à la moyenne. Environ 30 p. 100 des anglophones québécois ont peu d'espoir de voir les jeunes rester dans leur région.

Soins de santé

Les Québécois anglophones reconnaissent généralement que l'accès aux services de santé est la question qui préoccupe le plus leur communauté. L'accès varie selon la situation démographique de la communauté, son statut économique et la nature et le degré de l'intervention de l'État. Pour cette raison, les anglophones sont plus susceptibles que les francophones de se tourner d'abord vers la famille en cas de maladie, plutôt que vers les établissements publics.

Il existe une corrélation entre le poids démographique des communautés anglophones et la disponibilité des services de santé et des services sociaux en anglais. Dans les régions hors de Montréal où la communauté anglophone représente moins de 2,4 p. 100 de la population, la disponibilité de ces services était faible. Parmi ces régions, mentionnons le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la région Chaudière-Appalaches, la région de Lanaudière, la région de Québec et la Mauricie.



Les régions de Montréal, de la Gaspésie et de l'Outaouais offrent les meilleures possibilités d'être servi en anglais. Toutefois, cela ne veut pas nécessairement dire qu'il y a des problèmes dans les autres régions, ni qu'il n'y a pas de difficulté à être servi en anglais à Montréal.

Éducation

Les écoles anglaises continuent d'accueillir un nombre déclinant d'anglophones de langue maternelle, alors que les jeunes francophones y sont plus nombreux, ce qui met en évidence la nécessité de protéger et de raffermir constamment la vitalité des écoles anglaises du Québec.

Le système scolaire anglais a beaucoup changé depuis le début des années 1990. Le nombre d'anglophones de langue maternelle a légèrement diminué (2,5 p. 100) dans les écoles anglaises du Québec, alors que le nombre de francophones de langue maternelle y a quasiment doublé, cette hausse étant presque entièrement enregistrée à l'extérieur de la région montréalaise.

La proportion d'anglophones qui n'ont pas terminé leurs études secondaires (17,8 p. 100) est un plus élevée que chez les francophones (16,7 p. 100). Au chapitre des études supérieures toutefois, 27,9 p. 100 des anglophones ont un grade universitaire, contre 16,9 p. 100 de francophones. Le nombre d'anglophones inscrits dans les cégeps anglais a diminué de 20 p. 100 à Montréal, tandis que le nombre de francophones est demeuré relativement stable. Le nombre d'anglophones inscrits dans les cégeps français à Montréal a légèrement augmenté au cours de la même période. Les cégeps anglais situés dans les régions hors de Montréal sont dominés par des élèves francophones de langue maternelle.



Langue d'usage : différences entre les milieux ruraux et les milieux urbains

Selon le recensement de 2001, plus d'un cinquième des Québécois anglophones parlent le français la plupart du temps dans leur lieu de travail. À Montréal, les trois quarts des anglophones parlent surtout l'anglais au travail et 10 p. 100 parlent les deux langues également. À l'extérieur de Montréal, 30 p. 100 des anglophones travaillent surtout en français. La proportion grimpe dans la région de Québec, où près des deux tiers des anglophones de langue maternelle travaillent la plupart du temps en français.

L'étude réalisée en 1999 par le Conseil de la langue française révèle que plus de 90 p. 100 des Québécois anglophones consomment des médias et des produits culturels de langue anglaise. On y apprend aussi que la plupart des anglophones de la région de Montréal font leurs transactions en anglais.

Conditions économiques

La connaissance du français et de l'anglais est cruciale pour l'avancement économique des anglophones québécois. En 2001, le taux de chômage chez les anglophones de langue maternelle de 25 à 34 ans qui connaissent l'anglais et le français était de 7,5 p. 100 (7 p. 100 à Montréal), alors qu'il se chiffrait à 14,3 p. 100 chez les Anglo-Québécois unilingues. Par contraste, les francophones bilingues présentaient un taux de chômage de 5,5 p. 100 (5 p. 100 à Montréal), contre 8,8 p. 100 chez les francophones unilingues.

En 2001, le taux de chômage chez les anglophones de langue maternelle était supérieur à la moyenne régionale dans la quasi-totalité des régions de la province, sauf à Montréal. Le revenu individuel médian des anglophones québécois est légèrement supérieur à celui des francophones de langue maternelle.

Alors qu'en 2000 quelque 12,6 p. 100 des francophones de langue maternelle vivaient sous le seuil de pauvreté, 14,6 p. 100 des anglophones vivaient cette situation.



5

Conclusion

Il est toujours difficile de prédire l'avenir et cela vaut certainement pour la communauté anglophone du Québec. Les tendances démographiques font ressortir que la composition des communautés est beaucoup plus variée parce qu'elle est de plus en plus multiethnique et multiraciale et en raison d'une mixité croissante des deux populations. Du point de vue institutionnel, cela signifie que les écoles et les établissements de santé et de services sociaux, tout en fournissant des services à la communauté anglophone, doivent aussi composer avec des clientèles pluralistes qui reflètent la dichotomie entre Montréal et le reste du Québec.

Les problèmes jugés les plus préoccupants dans les sondages auprès de la communauté anglophone ne se limitent pas au nombre de services ou à l'accès aux services; ils ont également trait aux sentiments d'inclusion et d'appartenance. C'est probablement la raison pour laquelle de nombreux anglophones citent l'égalité comme une de leurs principales préoccupations. Ni la diversité grandissante ni le « métissage » (langues multiples) de la population anglophone du Québec n'ont modifié ce point de vue. L'exploration des tendances mises au jour dans ce rapport permettra de mieux renforcer la vitalité de la communauté anglophone du Québec.

Dans ce contexte, l'information contenue dans le présent rapport a pour but d'aider les chercheurs à approfondir non seulement les réalités multiples des anglophones québécois, mais aussi les nombreux défis qu'ils doivent relever. On espère également que ce rapport aidera les planificateurs de la communauté à élaborer les stratégies nécessaires pour répondre aux besoins collectifs des anglophones québécois.

1. RÉALITÉS DÉMOGRAPHIQUES

Résumé :

Selon les critères retenus, le nombre des anglophones du Québec peut varier de 300 000. Les révisions apportées aux questions du recensement modifient par ailleurs le profil linguistique de la population, étant donné que près de 1,2 million de Québécois déclarent parler un peu d'anglais à la maison. De ce nombre, presque 60 p. 100 parlent « seulement » ou « surtout » l'anglais. Beaucoup de Québécois anglophones parlent un peu de français ou une langue non officielle à la maison. La migration intraprovinciale et interprovinciale des Québécois anglophones a également été un facteur important, puisque plus de 29 000 anglophones ont quitté le Québec pour s'établir dans une autre province entre 1996 et 2001.

A. Taille de la population anglophone du Québec

Le nombre d'anglophones vivant au Québec a fait l'objet d'un intense débat parmi les décideurs et les groupes communautaires. Selon Stevenson (1999), il n'y a pas de consensus sur la définition de la communauté anglophone du Québec, mais la définition retenue a une forte incidence sur l'évaluation des besoins de la population et la prestation des services.

La taille estimative du groupe dépend du système de classification utilisé par les administrations publiques ou les organisations non gouvernementales; la différence dépend des catégories établies à partir des données du recensement sur la première langue apprise ou sur la première langue parlée et toujours parlée à la maison. Étant donné que la taille de la population varie selon la catégorie, le choix peut avoir une grande incidence sur le niveau de services assurés :

- ◆ La **langue maternelle (LM)** est la première langue apprise et encore comprise.
- ◆ La **première langue officielle parlée (PLOP)** et la **langue parlée à la maison (LPM)** sont les critères qu'on utilise le plus souvent pour déterminer la taille du groupe linguistique.

Pour le Secrétariat du Conseil du Trésor du gouvernement du Canada, les fonctionnaires fédéraux sont francophones ou anglophones selon la langue déclarée, qui devient le principal élément d'identification personnelle. En revanche, le Conseil du Trésor du Québec estime le nombre d'anglophones d'après la langue maternelle. Le tableau 1 démontre que la taille de la population peut varier de 300 000, selon la définition employée. En définitive, le débat sur la taille de la communauté anglophone s'articule autour de la classification des 300 000 personnes dont la langue principale, qui n'est pas forcément la première langue apprise, est l'anglais. Ce groupe de personnes est concentré, en majeure partie, dans la région de Montréal.

Ainsi, ces estimations reposent sur la question de savoir non seulement qui est anglophone et qui est allophone, mais aussi, dans une moindre mesure, qui est francophone. Bien qu'elle soit moins utilisée par les administrations publiques et les communautés, la variable semble être la langue parlée le plus souvent à la maison, ce nombre englobant un grand nombre de gens qui parlent surtout anglais chez eux, même si ce n'est pas la première langue qu'ils ont apprise. Dans la population des anglophones du Québec, lorsqu'on utilise ce critère, le nombre de Québécois anglophones se situe généralement entre le nombre de personnes ayant l'anglais comme langue maternelle et le nombre de gens pour qui l'anglais est la première langue officielle. L'écart peut être attribuable à la première langue, autre que le français ou l'anglais, apprise par les immigrants et leurs descendants, qui ont choisi de parler l'anglais à la maison. Ce nombre comprend également les personnes de langue maternelle française et anglaise qui ont changé de langue d'usage à la maison.

Tableau 1 - Répartition des Québécois anglophones, selon la langue maternelle, la langue parlée le plus souvent à la maison et la première langue officielle parlée, 1971-2001

Québécois anglophones	Langue maternelle	Langue parlée à la maison	Première langue officielle
2001	591 379	746 898	918 955
1996	621 863	762 457	925 830
1991	626 202	761 808	904 305
1986	680 120	791 377	—
1981	693 600	806 800	
1971	789 200	886 100	

Source : Statistique Canada, *Recensement du Canada*, 1971-2001.

La définition d'un anglophone (langue maternelle ou langue parlée à la maison) se répercute également sur l'estimation de la baisse du nombre d'anglophones au Québec durant la période 1971-2001. Lorsque la langue maternelle est employée comme critère, la baisse est d'environ 25 p. 100, alors qu'elle est de 15 p. 100 lorsque la langue parlée à la maison sert de critère. En fait, avec l'utilisation du critère de la PLOP, le nombre augmente légèrement entre 1991 et 2001.

Par ailleurs, un autre élément s'avère déterminant pour quantifier la population anglophone : la répartition des personnes qui font des déclarations doubles ou multiples relativement à la première langue apprise ou parlée à la maison (anglais, français et/ou langues non officielles). Les totaux qui figurent au tableau 1 découlent de l'utilisation de la méthode de répartition employée par Statistique Canada, qui consiste à attribuer la moitié des déclarations doubles à chaque communauté linguistique. En général, les déclarations doubles sont plus courantes lorsque la question porte sur la première langue officielle parlée, par opposition à la langue parlée le plus souvent à la maison et à la langue maternelle.

Tableau 2 - Répartition des Québécois anglophones, selon des déclarations uniques et multiples par rapport à la langue maternelle, à la langue parlée le plus souvent à la maison et à la première langue officielle parlée, 2001

Province de Québec	Anglais seulement	Anglais et français seulement	Anglais et autre langue
Langue maternelle	557 040	50 060	15 040
Langue parlée à la maison	700 890	59 500	24 605
Première langue officielle	828 730	180 450	—

Source : Statistique Canada, *Recensement du Canada*, 2001.

Les modifications apportées à la question sur la langue parlée à la maison dans le recensement de 2001 ont été très révélatrices de la diversité linguistique de la population anglophone du Québec, car elles se sont traduites par une plus grande multiplicité des réponses. On estimait que, en mettant l'accent sur la langue parlée le plus souvent à la maison, la question antérieure ne permettait pas aux analystes de connaître le nombre réel de francophones hors Québec qui parlaient français à la maison, mais dans une moindre mesure. La question révisée permet d'inclure les personnes qui parlaient « seulement », « surtout » ou « régulièrement » une langue officielle à la maison.

La révision de la question sur la langue parlée à la maison dans le recensement de 2001 a beaucoup modifié le profil linguistique de la population anglophone du Québec. D'après les réponses fournies à cette question, près de 1,2 million de Québécois parlent anglais à la maison. À l'échelle de la province, près de 60 p. 100 des personnes de langue maternelle anglaise utilisent surtout ou seulement l'anglais, comparativement à quelque 63 p. 100 à Montréal et à environ 49 p. 100 à l'extérieur de la région montréalaise.



Tableau 3 - Répartition des Québécois anglophones, selon l'utilisation de l'anglais à la maison dans la province de Québec, à Montréal et dans le reste du Québec, 2001

	Province de Québec	Montréal	Reste du Québec
Total	1 190 435	886 050	304 385
Exclusivement	480 400	376 720	103 780
Surtout	220 850	175 990	44 860
Aussi souvent qu'une autre langue	95 970	74 350	25 620
Régulièrement	393 575	202 465	191 110

Source : Statistique Canada, *Recensement du Canada*, 2001.

Du point de vue de la langue parlée à la maison, les Québécois étaient presque aussi nombreux à utiliser l'anglais qu'à employer les deux langues officielles. Dans les foyers montréalais, l'anglais côtoie très souvent une langue non officielle. Dans les autres régions de la province, comme l'indique le tableau 4, un plus grand nombre d'anglophones utilisent les deux langues officielles à la maison plutôt que l'anglais seulement.

Tableau 4 - Répartition des Québécois anglophones, selon l'utilisation exclusive de l'anglais à la maison et de concert avec le français et d'autres langues, dans la province de Québec, la région de Montréal et le reste du Québec, 2001

	Province de Québec	Montréal	Reste du Québec
Total	1 190 435	886 050	304 385
Anglais exclusivement	480 040	376 620	103 420
Anglais et français exclusivement	477 960	296 915	181 045
Anglais et une autre langue exclusivement	164 515	150 600	13 915
Anglais, français et une autre langue	67 920	61 915	6 005

Source : Statistique Canada, *Recensement du Canada*, 2001.

Les réponses à la question révisée sur la langue parlée à la maison confirment une fois de plus que les unions entre francophones et anglophones ont eu un impact marqué sur la communauté anglophone et n'ont pas tardé à la redéfinir à l'extérieur de la région de Montréal. En revanche, à Montréal, l'interaction entre les anglophones et les allophones a eu la même incidence sur l'évolution de la communauté que les relations entre francophones et anglophones.

À l'extérieur de la région de Montréal, il y a presque autant de personnes de langue maternelle anglaise (148 000) que de personnes qui parlent surtout anglais à la maison. En fait, dans le reste de la province, environ le quart de ceux dont l'anglais est la langue maternelle utilisent le français la plupart du temps chez eux. La population anglophone n'a pas diminué du fait que 2 p. 100 des personnes de langue maternelle française parlaient surtout anglais à la maison en 2001.



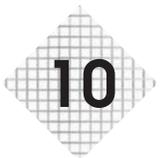
Le degré de transfert linguistique varie beaucoup selon la région. Dans la région de Québec, les personnes de langue maternelle anglaise sont un peu plus enclines à parler anglais (3 590) que français à la maison (3 360). Il convient de souligner que, si près de 50 p. 100 des personnes de langue maternelle anglaise ont adopté le français à la maison, ce transfert a été quelque peu annulé du fait que 950 personnes de langue maternelle française conversent en anglais chez elles dans cette région. À Sherbrooke, des 6 720 personnes de langue maternelle anglaise, quelque 1 345 parlent surtout français dans leur foyer, alors que 670 personnes de langue maternelle française dans cette région sont passées à l'anglais.

B. Part de la population anglophone du Québec

Outre la taille relative des groupes linguistiques, le poids (ou part) de la population qu'ils représentent varie également selon la définition utilisée pour les dénombrer. Une fois de plus, selon le critère de définition employé, le poids d'une communauté anglophone régionale peut fluctuer dans la communauté d'expression anglaise provinciale, de même qu'à l'échelle régionale ou municipale. En général, la proportion est le plus faible lorsque la langue maternelle sert de critère. Les Québécois anglophones représentaient 8,3 p. 100 de la population de la province en 2001, comparativement à 8,8 p. 100 en 1996. Ce pourcentage atteint 11,6 p. 100 lorsque la définition repose sur la langue parlée à la maison et 12,9 p. 100 lorsqu'il s'agit plutôt de la première langue officielle parlée.

En 1996, l'utilisation du critère de la langue maternelle a fait en sorte que les allophones ont devancé en nombre les anglophones de la province. Cette annonce avait alors fait grand bruit dans les médias. Selon les données de 1996, les anglophones représentaient alors 45,6 p. 100 des non-francophones; près de cinq ans plus tard, ce pourcentage s'établissait à 42,3 p. 100 suivant le critère de la langue maternelle.

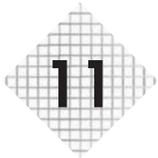
Dans la région de Montréal, l'écart entre les personnes de langue maternelle anglaise et les allophones est plus grand. On y compte plus de 400 000 personnes anglophones, soit environ 40 p. 100 des non-francophones. Quand on utilise le critère de la langue parlée à la maison, la proportion d'anglophones dans la population non francophone excède 550 000 personnes (60 p. 100). L'écart s'explique principalement du fait que des personnes ayant une autre langue maternelle que le français ou l'anglais conversent en anglais à la maison. En 2001, le nombre de personnes de langue maternelle allophone oscillait autour de 625 000, mais tombait à 368 000 du point de vue de la langue parlée à la maison. Cependant, suivant le critère de la langue parlée à la maison, la part des anglophones s'élève à 60 p. 100 du segment des non-francophones de la région.



Si on se fonde sur le critère de la langue maternelle, la population anglophone de la région de Montréal compte alors pour près des trois quarts de la communauté d'expression anglaise de la province. Cependant, si on utilise les définitions de la langue parlée à la maison ou de la première langue officielle parlée, la part régionale de la population anglophone de la province dépasse alors légèrement 80 p. 100.

C. Répartition des anglophones

La répartition de la communauté sur un territoire donné peut influencer en profondeur sur sa vitalité. De l'avis de plusieurs experts, la concentration résidentielle de la communauté a tendance à faciliter la préservation de l'identité collective. De plus, cette concentration se traduit par un meilleur soutien institutionnel, la vitalité de la communauté et une interaction sociale accrue entre les membres de la communauté. Il en va de même pour la préservation des minorités de langue officielle sur de longues périodes de temps. Toutefois, la plupart des analystes ont exprimé des réserves à l'égard de la concentration ethnique et raciale, estimant qu'elle entravait l'intégration dans la société et que, très souvent, elle pénalisait les personnes sur le plan économique (Balakrishnan et Gyimah, 2003).



Les généralisations sur la population anglophone du Québec découlent généralement des perceptions de la situation socioéconomique des anglophones de Montréal. Dans la région montréalaise, les personnes de langue maternelle anglaise représentent quelque 13 p. 100 de la population. Entre 1996 et 2001, leur nombre réel a diminué de plus de 4 p. 100, pour être ramené de 426 605 à 408 185 personnes. Environ 300 000 personnes de la population de langue maternelle anglaise de la région montréalaise habitent l'île de Montréal (plutôt que dans l'ensemble de la région) et elles représentent plus de 17 p. 100 de la population de l'île (selon le critère de la langue maternelle).

La population anglophone du Québec a traditionnellement été caractérisée par un degré très élevé de concentration résidentielle, situation principalement attribuable à la communauté montréalaise. La migration intraprovinciale et interprovinciale des Québécois anglophones a un grand impact sur les régions où la population d'expression anglaise est concentrée. La migration interprovinciale a produit un solde négatif de plus de 29 000 anglophones entre 1996 et 2001; la région de Montréal a perdu quelque 18 000 personnes d'expression anglaise et le reste de la province, plus de 11 000. En pourcentage, ce sont manifestement les communautés anglophones de l'extérieur de la région de Montréal qui ont été le plus touchées, affichant un recul d'environ 7 p. 100 (par rapport à 160 000 personnes en 1996). Cependant, quand on inclut les personnes de langue maternelle française, la baisse est sensiblement la même que dans les deux autres régions.

À l'extérieur de la région de Montréal, on constate des écarts importants entre les régions au chapitre de la diminution de la population de 1996 à 2001. Durant cette période, les communautés anglophones ont perdu globalement 20 p. 100 de leur population : 9 745 personnes à Québec, 1 800 personnes en Gaspésie et 1 430 personnes à Trois-Rivières. Ces baisses s'expliquent en grande partie par la migration intraprovinciale et interprovinciale. La population anglophone de Sherbrooke (8 015) a également diminué de 10 p. 100. En Outaouais, elle a légèrement augmenté (32 950), mais, compte tenu de la croissance des autres groupes linguistiques, la proportion de la population régionale représentée par les anglophones a été ramenée de 13,3 à 12,8 p. 100 entre 1996 et 2001.

D. Vieillesse de la population anglophone

Le vieillissement de l'ensemble de la population anglophone est l'une des principales répercussions néfastes de la diminution nette du nombre de jeunes anglophones attribuable à la migration intraprovinciale et interprovinciale. En 2001, quelque 12,3 p. 100 de tous les Québécois avaient plus de 65 ans. Chez les Québécois de langue maternelle anglaise, le pourcentage s'établissait à 13,6 p. 100, comparativement à 12 p. 100 des francophones de la province.

À 37,1 ans, l'âge médian de la communauté de langue maternelle anglophone du Québec est inférieur à celui de la population de langue maternelle francophone (38,7 ans). Les communautés anglophones les plus jeunes sont à Montréal, à Laval, en Montérégie et en Outaouais. Hors des grands centres urbains, la moyenne d'âge des francophones est généralement inférieure à celle des anglophones. L'âge médian des communautés anglophones de Gaspé (46,9 ans), de Bonaventure (46,1 ans), d'Argenteuil (45,4 ans) et de Québec (44 ans) excède largement la moyenne régionale.

2. MIGRATION

Résumé :

La migration interprovinciale et internationale a été le facteur qui a le plus changé les caractéristiques de la communauté anglophone. À partir des années 1970, les Québécois anglophones ont été nombreux à quitter la province et l'immigration d'anglophones a beaucoup diminué. Bien que le déclin attribuable à la migration interprovinciale ait récemment ralenti par rapport à la période 1971-1986, la population anglophone définie en fonction de la langue maternelle a été amputée de près de 7,5 p. 100 (approximativement 30 000 personnes) au cours de la période 1996 à 2001. Depuis les années 1970, on observe un recul de la proportion et du nombre des immigrants de langue maternelle anglaise par rapport à tous les immigrants du Québec. Alors qu'ils ont déjà représenté le cinquième des nouveaux arrivants dans la province, ils ne sont plus aujourd'hui que 1 sur 40. Cependant, bon nombre d'immigrants allophones parlent l'anglais comme langue seconde et feraient partie de la communauté anglophone selon le critère de la première langue officielle parlée. Quelque 48 000 personnes qui ont immigré au Québec dans les années 1990 parlaient l'anglais comme langue seconde. L'immigration continue de freiner le déclin démographique de la communauté anglophone attribuable à la migration interprovinciale.

13

A. Migration interprovinciale

Le Recensement de 2001 a révélé que la population anglophone avait diminué de près de 7,5 p. 100 ou de 30 000 personnes. Ce phénomène a été largement le fait des pertes nettes causées par la migration interprovinciale qui s'est opérée entre 1996 et 2001. Le nombre de Québécois qui se sont installés dans une autre province a dépassé le nombre d'arrivants de quelque 57 000 personnes, de sorte que la province a affiché le solde migratoire négatif le plus élevé au pays entre 1996 et 2001. Tous les groupes linguistiques du Québec ont subi un déclin démographique, les personnes âgées de 20 à 40 ans étant les plus enclines à quitter la province. Quoi qu'il en soit, c'est la communauté anglophone qui a été le plus touchée, avec une diminution nette de plus de 28 730 personnes, soit 50 p. 100 du repli observé à l'échelle de la province. Comme le montre le tableau 5, la diminution survenue durant la période 1996-2001 est plus grande que celles des deux périodes quinquennales précédentes, mais demeure bien inférieure à celles enregistrées pendant les périodes quinquennales comprises entre 1971 et 1986.

Tableau 5 – Migration interprovinciale des anglophones du Québec, selon la période quinquennale, 1971-2001

Anglophones			
	Départs	Arrivées	Solde négatif
1996-2001	52 030	23 300	28 730
1991-1996	49 995	25 880	24 115
1986-1991	53 800	31 600	22 200
1981-1986	70 600	29 000	41 600
1976-1981	131 500	25 200	106 300
1971-1976	94 100	41 900	52 200

Source : Statistique Canada, *Recensement du Canada*, 1996 et 2001; Brian Harrison et Louise Marmen, *Les langues au Canada*, catalogue n° 96-313E, Ottawa (Ont.), Statistique Canada, 1994.

Étant donné le faible pouvoir d'attraction du Québec pour les migrants des autres provinces, on peut présumer sans risque de se tromper que la communauté ne peut pas compter sur les anglophones nés ailleurs au Canada pour assurer sa croissance démographique. En 2001, environ le cinquième des près de 490 000 non-immigrants de langue maternelle anglaise du Québec étaient nés ailleurs au pays.

La plupart des anglophones nés dans une autre province habitent l'île de Montréal et l'Outaouais. En effet, les anglophones non immigrants qui sont nés dans une autre province canadienne sont deux fois plus nombreux que les anglophones non immigrants vivant dans l'Outaouais qui sont nés au Québec.

Le solde migratoire négatif affiché par la communauté anglophone du Québec est en partie attribuable à la migration secondaire ou interprovinciale des immigrants anglophones de la province. De 1980 à 1995, près de 25 p. 100 des immigrants qui ne parlaient que l'anglais à leur arrivée dans la province ont quitté le Québec. Dans le cas des immigrants qui parlaient les deux langues officielles, la diminution nette est légèrement inférieure à 7 p. 100 (IMDB, 2000).

En général, les facteurs qui incitent les anglophones non immigrants à quitter la province sont sensiblement les mêmes que ceux qui influencent les immigrants. Selon une enquête CROP-Missisquoi réalisée en 2000, les immigrants de langue anglaise ont expliqué leur désir de partir par l'éventail de possibilités trop restreint qui s'offrait à eux sur les plans scolaire et économique (31 p. 100), alors que les autres anglophones ont invoqué plus souvent des considérations d'ordre politique (26 p. 100). Un pourcentage plus élevé d'immigrants anglophones ont laissé entendre que la discrimination avait joué dans la décision de quitter la province (15 p. 100), sentiment partagé par peu de non-immigrants (5 p. 100).

Un sondage mené à la fin de 2002 révèle que 12 p. 100 des anglophones du Québec pensaient quitter la province dans les cinq années suivantes (GPC-Patrimoine canadien, 2002). La majorité des répondants ayant répondu dans ce sens vivaient en milieu urbain (14 p. 100 à Montréal et 4 p. 100 hors de Montréal). Parmi les facteurs indiqués par les répondants en guise d'explication, aucun ne prédomine. Toutefois, un tiers des personnes interrogées ont mentionné la recherche d'emploi et un cinquième, les préoccupations d'ordre linguistique.

Cependant, un revirement de situation semble se préparer. D'après les statistiques de la migration interprovinciale trimestrielle diffusées au début de 2004, le nombre de personnes qui ont quitté le Québec était sensiblement le même que le nombre de migrants provenant des autres provinces en 2003. Si la tendance se maintient dans les prochaines années, le nombre de Québécois de langue maternelle anglaise pourrait se stabiliser d'ici 2006.

B. Immigration internationale

Si on considère le solde négatif élevé de la migration interprovinciale, les immigrants internationaux de langue anglaise ont contribué dans une large mesure à freiner le déclin démographique de la communauté anglophone. Entre la Seconde Guerre mondiale et le début des années 1970, la croissance de la communauté anglophone du Québec a principalement reposé sur l'arrivée d'immigrants en provenance d'Europe et leurs enfants qui, pour la plupart, ont été pris en charge par les institutions de langue anglaise. La population anglophone du Québec est un microcosme de la mosaïque canadienne. En 2001, près d'un Canadien sur cinq était né à l'étranger.

Tableau 6 - Situation linguistique des immigrants et des non-immigrants québécois, définie selon la langue maternelle ou la première langue officielle parlée, 2001

	PLOP - anglais		PLOP - français et anglais		Langue maternelle - anglais		Langue maternelle - français et anglais	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Non-immigrants, 2001	588 785	72,3	57 860	32,7	482 400	87,4	41 350	93,7
Immigrants, 2001	224 870	27,7	118 490	67,3	69 685	12,6	2 795	6,3

Source : Statistique Canada, *Recensement du Canada*, 1996 et 2001.

Étant donné que la plupart des immigrants de langue anglaise s'établissent dans l'île de Montréal, ils représentent une proportion beaucoup plus grande des immigrants que dans le reste de la province. Suivant le critère de la langue maternelle, près de un Montréalais anglophone sur cinq est né à l'étranger. Lorsqu'on se fonde sur le critère de la première langue officielle parlée, ce pourcentage augmente d'environ 40 p. 100.

Dans les années 1960, reconnaissant l'importance de l'immigration pour assurer la vitalité démographique de la population francophone de la province, le gouvernement du Québec a pris des mesures pour s'assurer que les immigrants connaissent le français. La quasi-totalité des enfants arrivés après l'entrée en vigueur de la *Charte de la langue française* (Loi 101), en 1977, devaient s'inscrire dans une école de langue française.

Les ententes fédérales-provinciales sur l'immigration conclues en 1978 et en 1990 sont venues étayer les efforts déployés par le gouvernement du Québec afin d'accroître l'immigration provenant des pays francophones. Au début des années 1990, le gouvernement du Canada a transféré aux autorités provinciales la responsabilité de l'intégration des immigrants.

Depuis les années 1970, le nombre des immigrants de langue maternelle anglaise comme proportion de tous les immigrants du Québec a diminué tant en nombre qu'en pourcentage. Alors qu'ils ont déjà représenté le cinquième des nouveaux arrivants dans la province, ils ne sont plus aujourd'hui que 1 sur 40. Entre 1998 et 2002, le pourcentage d'immigrants de langue maternelle anglaise a de nouveau diminué, tandis que le nombre réel a augmenté de près de 20 p. 100 (de 744 à 904 personnes). Cette progression fait écho à l'accroissement général de l'immigration annuelle au Québec durant cette période. En effet, on constate une hausse similaire du nombre d'immigrants de langue maternelle française (3 706 à 4 654). La plupart des immigrants qui s'établissent dans la province ont une langue maternelle autre que le français et l'anglais. De 1998 à 2002, les allophones représentaient quelque 85 p. 100 des nouveaux arrivants.

Cependant, bon nombre d'immigrants allophones ont l'anglais comme langue seconde et feraient partie de la communauté anglophone selon le critère de la première langue officielle parlée. Lors du recensement de 2001, jusqu'à 138 000 immigrants avaient une connaissance de l'anglais comme langue seconde (la différence entre la première langue officielle parlée à 225 000 immigrants et la langue maternelle à 87 000 personnes). Outre les près de 225 000 immigrants qui ont déclaré l'anglais comme première langue officielle parlée, 119 000 ont dit parler le français et l'anglais. Suivant la méthode de répartition de ces personnes, le nombre d'immigrants anglophones augmenterait de 60 000 et accroîtrait d'autant le nombre d'anglophones québécois. Plus de 65 000 de ces immigrants arrivés au Québec entre 1991 et 2001 ont déclaré l'anglais comme première langue officielle parlée et environ 17 000, comme langue maternelle. Quelque 48 000 personnes qui ont immigré au Québec durant les années 1990 avaient donc l'anglais comme langue seconde.

Au début des années 1990, plus d'un immigrant sur cinq parlait uniquement l'anglais à son arrivée. En 1998, le pourcentage de ces immigrants avait chuté à 17,5 p. 100 et, en 2002, un nouveau plancher était atteint, soit 15,8 p. 100. Entre 1998 et 2002, le nombre d'immigrants francophones unilingues à leur arrivée avait diminué de 26,9 à 24,4 p. 100. Entre 1998 et 2002, la proportion des immigrants qui avaient dit parler tant le français que l'anglais à leur arrivée est passée de 13,3 à 24,7 p. 100, dépassant ainsi la proportion des immigrants unilingues francophones..

Tableau 7 - Connaissance du français et/ou de l'anglais parmi les immigrants admis au Québec, 1998-2002

Année	Français seulement		Français et anglais		Connaissance du français		Anglais seulement		Ni le français ni l'anglais	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1998	7 140	26,9	3 538	13,3	10 678	40,3	4 641	17,5	11 190	42,2
1999	8 087	27,7	4 428	15,2	12 515	42,8	5 557	19,0	11 142	38,1
2000	8 735	26,9	5 965	18,4	14 700	45,2	5 994	18,4	11 808	36,3
2001	9 538	25,4	8 098	21,6	17 636	47,0	5 982	15,9	13 919	37,1
2002	9 181	24,4	9 291	24,7	18 472	49,1	5 953	15,8	13 194	35,1
Total	42 681	26,1	31 320	19,2	74 001	45,3	28 127	17,2	61 253	37,5

Source : Gouvernement du Québec, ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, 2003.

Pour atteindre son objectif – 50 p. 100 d'immigrants francophones –, le gouvernement du Québec combine le nombre de nouveaux arrivants qui disent parler uniquement français à leur arrivée et le nombre de personnes qui connaissent les deux langues officielles. Il s'ensuit qu'environ 49,1 p. 100 des immigrants ont déclaré avoir une connaissance du français en 2002. En faisant la somme des immigrants qui ne parlaient que l'anglais à leur arrivée et de ceux qui connaissaient les deux langues officielles, la proportion d'anglophones est légèrement supérieure à 40 p. 100.

Comme nous l'avons dit plus tôt, la plupart des immigrants anglophones s'installent dans la région de Montréal, plus particulièrement dans l'île de Montréal. Dans une large mesure, ceux qui s'établissent à l'extérieur de Montréal demeurent dans la grande région métropolitaine, élisant domicile dans des régions comme Laval et la Montérégie. En général, en raison de la proximité géographique, ces immigrants ont accès à des services en anglais semblables à ceux qui sont offerts dans l'île. Durant la période 1996-2001, environ les quatre cinquièmes des immigrants de langue maternelle anglaise se sont d'abord établis dans l'île de Montréal, ce qui représente un accroissement de la concentration.

Les immigrants de langue maternelle anglaise représentent moins de 10 p. 100 de la population anglophone de l'extérieur de Montréal. En Gaspésie, les immigrants anglophones représentent moins de 1 p. 100 de la communauté. Par contre, ils représentent 13,7 p. 100 de la population anglophone de Québec et 9 p. 100 de celle de Sherbrooke.

3. DIVERSITÉ CHEZ LES ANGLOPHONES

Résumé :

L'immigration a profondément influé sur le profil ethnoculturel et ethnoracial de la population anglophone. À l'échelle de la province, la migration et les unions entre anglophones et non-anglophones ont créé des communautés qui s'inscrivent sous le signe de la diversité ethnique, raciale et religieuse. Il serait inexact de généraliser – comme on l'a toujours fait – en affirmant que la population anglophone du Québec est majoritairement d'origine britannique. Il n'est plus pertinent aujourd'hui d'affirmer que, au Québec, les protestants sont anglophones tandis que les catholiques sont francophones. On compte en effet aujourd'hui plus d'anglophones catholiques que protestants. La diversité de la communauté anglophone de Montréal n'est pas la même qu'ailleurs dans la province.

A. Origines

La provenance de l'immigration anglophone varie beaucoup selon que l'on se fonde sur le critère de la première langue officielle parlée, plutôt que celui de la langue maternelle. Les immigrants provenant du Royaume-Uni et des États-Unis représentent environ 40 p. 100 de la population anglophone lorsque celle-ci est définie en fonction de la langue maternelle, mais un peu moins de 15 p. 100 lorsque le critère utilisé est la première langue officielle parlée. Les immigrants originaires d'Europe (à l'exclusion du Royaume-Uni) forment un peu plus du dixième de la population de langue maternelle anglaise, mais plus du tiers des personnes dont l'anglais est la première langue officielle parlée. Les immigrants provenant d'Asie représentent près de 17 p. 100 de la population de langue maternelle anglaise, mais plus du tiers des immigrants anglophones selon le critère de la première langue officielle parlée (voir l'annexe 1).

Le nombre relativement élevé d'immigrants dans la population anglophone va à l'encontre de la perception voulant que les Québécois d'expression anglaise soient solidement enracinés dans la province de Québec. Effectivement, dans bien des cas, la présence au Québec remonte à il y a trois siècles. C'est pourquoi des institutions réputées portent le nom de familles anglo-québécoises qui se sont établies dans la province il y a très longtemps. À l'échelle de la province, la migration et les unions entre anglophones et non-anglophones ont créé des communautés qui s'inscrivent sous le signe de la diversité ethnique, raciale et religieuse.

B. Pluralisme

La communauté anglophone du Québec d'aujourd'hui est très différente de celle d'il y a 40 ans. Autrefois, il était très courant au Québec d'associer les protestants aux anglophones et les catholiques aux francophones. Historiquement, la religion a été le plus important marqueur identitaire pour les anglophones, les commissions scolaires de langue anglaise étant soit protestantes, soit catholiques. En 2001, les trois quarts de la population d'expression anglaise ont déclaré être chrétiens. Quelque 244 000 anglophones se sont dits catholiques et approximativement 175 000, protestants. Ni l'un ni l'autre groupe confessionnel ne représente la majorité de la communauté anglophone du Québec. Plus de 50 000 anglophones ont indiqué être juifs et plus de 60 000 se sont dits sans appartenance religieuse. À Montréal, un peu plus du tiers des anglophones étaient non chrétiens ou sans appartenance religieuse, comparativement à moins de 15 p. 100 dans le reste de la province. À Montréal, les catholiques formaient le tiers de la communauté anglophone; les protestants, le quart; les Juifs, environ le sixième.

Dans la société québécoise, l'origine ethnique des groupes linguistiques revêt de plus en plus d'importance au détriment de la religion. Parmi les personnes dont la première langue officielle parlée est l'anglais et qui ont déclaré une seule origine ethnique, environ 37 p. 100 sont d'ascendance canadienne, britannique, française ou autochtone; 37 p. 100 ont fait état d'une origine européenne autre et environ le quart, d'une origine non européenne. La composition ethnique de la population anglophone varie selon que l'on compare la région de Montréal au reste du Québec. Comme le montre le tableau 8, les personnes d'origine canadienne, britannique, française ou autochtone représentent un peu plus du quart de la population d'expression anglaise de Montréal, comparativement à 84 p. 100 dans le reste de la province.

Tableau 8 - Déclaration d'origine ethnique parmi les personnes ayant l'anglais comme première langue officielle parlée, province de Québec, région de Montréal et reste du Québec, 2001

	Province de Québec	Région de Montréal	Reste du Québec
Autochtone	17 490	1 365	16 125
Canadienne	102 635	63 000	39 635
Britannique	73 900	50 640	23 260
Française	5 805	3 265	2 540
<i>Total de ce qui précède</i>	<i>199 830</i>	<i>118 270</i>	<i>81 560</i>
Européenne	161 345	156 020	5 325
Non européenne	137 740	127 335	10 405
Juive	38 925	38 575	350
Total	537 840	440 200	97 640

Source : Statistique Canada, *Recensement du Canada*, 2001.

21

Parmi les personnes qui ont déclaré l'anglais et le français comme première langue officielle parlée (dont 50 p. 100 ont été comptées dans la population anglophone du Québec), les personnes d'ascendance canadienne, britannique, française ou autochtone sont peu nombreuses et concentrées à l'extérieur de la région de Montréal. Donc, ce critère de définition met en relief la dimension ethnoculturelle de la population anglophone du Québec, au détriment de ce que certains considèrent comme son « élément fondateur ». Des 157 000 personnes ayant une seule origine ethnique et qui ont indiqué que leur première langue officielle était à la fois le français et l'anglais, environ 90 p. 100 habitaient l'île de Montréal. La vaste majorité d'entre elles étaient d'origine européenne et non européenne, ce qui constitue une autre illustration de l'impact de la diversité ethnique dans l'île de Montréal.

La proportion de personnes identifiées comme appartenant à une minorité visible n'a cessé de croître, passant d'approximativement 11,5 à 13 p. 100 de la population anglophone entre 1996 et 2001. À Montréal, près d'un anglophone sur cinq fait partie d'une telle minorité. La plupart des quelque 72 500 anglophones québécois de minorité visible sont noirs (35 285); les Asiatiques du sud arrivent au deuxième rang (12 580). Lorsque la première langue officielle parlée sert de critère de définition, près d'un cinquième de la population anglophone se dit de minorité visible (un peu plus du quart dans l'île de Montréal).

C. Unions mixtes

La composition de la population anglophone de Montréal n'est pas la même que dans les autres régions, en raison de divergences dans le comportement d'établissement, mais surtout des mariages entre anglophones et non-anglophones. Près de quatre anglophones sur dix ont épousé une ou un non-anglophone, un peu plus du quart ont une conjointe ou un conjoint francophone et les autres, une conjointe ou un conjoint allophone. À cet égard, Montréal se distingue nettement du reste du Québec. À Montréal, les deux tiers des anglophones mariés à une personne d'un autre groupe linguistique ont épousé une ou un partenaire francophone, comparativement à 94 p. 100 ailleurs dans la province.

À Montréal, 34 p. 100 des anglophones sont mariés à une personne d'un autre groupe linguistique. Les deux tiers d'entre eux ont une conjointe ou un conjoint francophone et le reste, une conjointe ou un conjoint allophone.

À l'extérieur de Montréal, environ 47 p. 100 des anglophones se sont unis à une personne d'un autre groupe linguistique. Cependant, dans le reste de la province, près de 93 p. 100 d'entre eux ont une conjointe ou un conjoint francophone. L'enquête CROP-Missisquoi révèle que dans les régions de la Mauricie, de l'Abitibi, de la Chaudière et du Saguenay, la plupart des personnes de langue maternelle anglaise ont une conjointe ou un conjoint dont la langue maternelle est le français. En revanche, les anglophones de la Gaspésie sont les plus susceptibles d'épouser une personne de leur groupe linguistique, comparativement aux autres communautés anglophones de la province.

Dans un mariage exogame, l'acquisition du français et de l'anglais par les enfants dépend du lieu de résidence et, en bonne partie, de la langue principale de la mère. Comme nous pouvons le voir dans le tableau 9, lorsque le père est de langue maternelle française et la mère, de langue maternelle anglaise, la proportion d'enfants qui apprennent d'abord le français est un peu plus élevée. Toutefois, à Montréal, la première langue apprise par les enfants de ces couples mixtes est l'anglais. Dans les autres régions, une légère majorité d'enfants de ces unions acquièrent le français comme langue maternelle.

Tableau 9 - Langue maternelle des enfants — mari de langue maternelle française et femme de langue maternelle anglaise, province de Québec, région de Montréal et reste du Québec, 2001

Mari francophone				
Femme anglophone	Total ²	Anglais	Français	Français et anglais
Province de Québec	26 745	11 705	12 120	2 870
Montréal	14 200	6 865	5 625	1 680
Reste du Québec	12 545	4 840	6 495	1 190

Source : Statistique Canada, *Recensement du Canada*, 2001.

Lorsque le mari est de langue maternelle anglaise et que la femme est francophone, la première langue apprise est le français deux fois sur trois et l'anglais une fois sur quatre. À Montréal, l'enfant acquiert le français en premier dans 60 p. 100 des cas, tandis que dans le reste du Québec, c'est ce qui se produit dans 70 p. 100 des cas.

² Les chiffres dans la colonne du total comprennent les langues non officielles.

4. CARACTÉRISTIQUES SOCIOCULTURELLES

Résumé :

La proportion des Québécois anglophones qui ont un diplôme universitaire est supérieure à la moyenne. Les anglophones de l'île de Montréal ont généralement des niveaux de scolarité supérieurs à ceux du reste de la province. La situation économique de la communauté anglophone varie selon la région. En 2001, le taux de chômage était plus élevé chez les personnes de langue maternelle anglaise dans toutes les grandes régions de la province, sauf à Montréal. Le profil professionnel de la population anglophone diffère quelque peu de celui de la population dans son ensemble, mais les différences sont principalement liées au niveau de scolarité. Le revenu personnel médian des Québécois anglophones dépasse légèrement celui des Québécois de langue maternelle française, bien que dans la plupart des régions de la province leur revenu soit inférieur à la moyenne régionale. On constate un écart de revenu important entre les Québécois qui connaissent le français et l'anglais et les autres.

A. Niveau de scolarité

Le bilinguisme français-anglais est positivement corrélé avec un revenu élevé, tout comme le niveau de scolarité. Les anglophones de l'île de Montréal ont un niveau de scolarité supérieur à ceux des autres régions. L'écart est particulièrement important au niveau universitaire : 41,7 p. 100 des anglophones montréalais sont titulaires d'un grade, d'un certificat ou d'un diplôme universitaire, comparativement à 28,9 p. 100 des anglophones du reste de la province (la moyenne québécoise est de 35,7 p. 100). En 2001, la proportion de personnes qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires était plus élevée chez les anglophones (17,8 p. 100) que chez les francophones (16,7 p. 100). Toutefois, au chapitre des études supérieures, la situation est tout à fait différente. Un plus fort pourcentage d'anglophones (27,9 p. 100) que de francophones (16,9 p. 100) ont un grade universitaire, la proportion des titulaires de certificats et de diplômes d'études professionnelles étant plus grande chez ces derniers (11,3 p. 100 contre 7,8 p. 100).

B. Emploi et revenu

Dans son ouvrage paru au milieu des années 1980 et intitulé *The Forgotten Quebecers* (les Québécois oubliés), l'historien Ronald Rudin fait remarquer que, lorsqu'ils n'étaient pas complètement ignorés dans la littérature canadienne, les Québécois anglophones étaient personnifiés sous les traits de riches gens d'affaires. Pendant la majeure partie du XX^e siècle, la supériorité économique des Anglo-Québécois a été le stéréotype le plus véhiculé à l'endroit de ce groupe. Pourtant, en 2001, le taux de chômage des personnes de langue maternelle anglaise était supérieur à la moyenne dans toutes les grandes régions à l'exception de Montréal. En 2001, le taux de chômage s'établissait à 9,2 p. 100 pour l'ensemble de la population de l'île et à 8,5 p. 100 pour les personnes de langue maternelle anglaise, soit un taux supérieur à celui de 7,7 p. 100 pour les francophones. Les anglophones de la Gaspésie affichaient un taux de chômage de 20,9 p. 100, alors que la moyenne régionale s'établissait à 16,8 p. 100; ceux de Sherbrooke, un taux de 8,3 p. 100 (moyenne régionale de 7,1 p. 100); ceux de Laval, un taux de 7,6 p. 100 (moyenne régionale de 5,7 p. 100). Les économies régionales ont un impact marqué sur l'emploi et le revenu. Par conséquent, la comparaison interrégionale des taux de chômage est moins importante que la situation de la communauté dans la région.

25

Le profil professionnel de la population de langue maternelle anglaise du Québec diffère quelque peu de celui de l'ensemble de la population. Le pourcentage d'anglophones qui occupent un poste de cadre (13,4 p. 100) excède légèrement la moyenne provinciale (10,4 p. 100). Il en va de même quand on analyse les professions du milieu des affaires et des finances (21,2 p. 100) par rapport à la population en général (18,2 p. 100).

Les Québécois anglophones sont beaucoup moins présents dans les emplois de cols bleus – transports, secteur primaire, transformation et fabrication –, un peu plus d'un sixième d'entre eux exerçant de tels métiers, alors que le quart des Québécois en font autant. Cependant, le profil professionnel des anglophones de l'île de Montréal est très différent de celui des anglophones des autres régions. Dans le reste de la province, les anglophones ont un profil professionnel qui ressemble à celui de l'ensemble des Québécois. Près du quart des anglophones de l'extérieur de Montréal ont un emploi de col bleu, comparativement à un huitième dans les secteurs métropolitains. Alors que 5,6 p. 100 des salariés anglophones de Montréal sont dans le secteur de la santé, ce pourcentage n'est que de 3,8 p. 100 dans le reste du Québec. Quelque 6 p. 100 des Montréalais anglophones ayant un emploi sont associés aux arts et à la culture, comparativement à 3 p. 100 dans le reste du Québec. Les différences observées au chapitre du profil professionnel entre les anglophones de l'île de Montréal et ceux du reste de la province sont liées à l'économie et au niveau de scolarité.

Le revenu personnel médian des anglophones est légèrement plus élevé que celui des personnes de langue maternelle française au Québec (21 619 \$ contre 21 166 \$) et à Montréal (21 966 \$ contre 21 599 \$). En Gaspésie, à Sherbrooke, sur la Rive-Sud et à Laval, le revenu médian des personnes de langue maternelle française dépasse de plus de 10 p. 100 celui des anglophones. Cependant, dans une perspective régionale, les personnes de langue maternelle anglaise ont un revenu supérieur aux francophones en Outaouais et à Québec.

Au chapitre de l'emploi et du revenu, on constate un écart important entre les Québécois bilingues et les autres. En 2001, le taux de chômage chez les Québécois de langue maternelle anglaise de 25 à 34 ans qui connaissent le français et l'anglais était de 7,5 p. 100 (7 p. 100 à Montréal) et il se chiffrait à 14,3 p. 100 chez les Anglo-Québécois unilingues. Par contraste, les francophones bilingues présentaient un taux de chômage de 5,5 p. 100 (5 p. 100 à Montréal), comparativement à 8,8 p. 100 chez les francophones unilingues.

Pour ce qui est du revenu personnel médian, les personnes bilingues ont gagné quelque 25 500 \$, soit beaucoup plus que les francophones unilingues (approximativement 17 850 \$) et que les anglophones unilingues (16 575 \$).

5. CONNAISSANCE ET USAGE DE LA LANGUE

Résumé :

Les jeunes anglophones ont fait beaucoup de progrès en ce qui a trait à la connaissance du français, quoique le quart des Québécois anglophones ne parlent pas le français. Près du tiers des anglophones ne croient pas avoir eu droit à un enseignement adéquat de la langue seconde à l'école. Une majorité importante des anglophones estiment pouvoir vivre en anglais. La plupart des personnes d'expression anglaise utilisent leur langue dans divers contextes publics à des degrés qui varient selon la génération, particulièrement dans les transactions commerciales et les communications avec l'État. Plus d'un cinquième des anglophones parlent surtout le français au travail et le degré d'usage du français varie selon la région. À l'extérieur de Montréal, près d'un anglophone sur trois utilise principalement le français au travail.

A. Bilinguisme

27

Comme l'ont confirmé de nombreuses enquêtes, les Québécois anglophones sont d'ardents défenseurs du bilinguisme. Environ huit jeunes Anglo-Québécois sur dix croient que la connaissance des deux langues officielles est un atout économique pour le Canada et 95 p. 100, que cela se traduit par de meilleures possibilités d'emploi. Les jeunes anglophones ont fait beaucoup de progrès en ce qui a trait à la connaissance du français. En 2001, environ deux tiers des anglophones ont dit connaître le français, chiffre qui représente un bond de 6 p. 100 par rapport à cinq ans plus tôt. De plus, l'acquisition du français est précoce, puisque 60 p. 100 des anglophones âgés de 5 à 9 ans déclarent connaître les deux langues, comparativement à environ 50 p. 100 en 1996.

Bien que le bilinguisme soit en progression constante chez les anglophones, il y a encore des segments de la communauté qui ne connaissent pas le français. Le recensement de 2001 révèle que c'est le cas d'environ un quart des anglophones de 30 à 59 ans. Certains de ces anglophones unilingues ont suivi des cours de français, mais ont tout oublié après l'âge de 30 ans. D'après une enquête réalisée en 2002 par GPC-Patrimoine canadien, 30 p. 100 des Québécois anglophones ne croient pas que les cours de langue seconde qu'ils ont suivis à l'élémentaire et au secondaire constituaient un bon apprentissage.

La grande majorité des non-immigrants interrogés dans le cadre de l'enquête CROP-Missisquoi (2000) ont déclaré avoir suivi des cours de français, mais 44 p. 100 d'entre eux ont jugé que la qualité de la formation ne leur a pas permis de réussir au Québec. Trente pour cent des immigrants de langue maternelle anglaise ont indiqué qu'ils n'avaient pas suivi de cours de français, et 32 p. 100, que cette formation était inadéquate. On constate un écart important entre les personnes de plus de 65 ans et les 18 à 24 ans. Environ les deux tiers de ces derniers étaient satisfaits du contenu et de la qualité des cours de français, alors que moins de 30 p. 100 des personnes âgées étaient de cet avis.

B. Langue d'usage public

La majorité des Québécois anglophones connaissent le français. Cependant, la fréquence et les circonstances de l'usage de la langue seconde sont moins connues. La plupart (82 p. 100) d'entre eux estiment pouvoir vivre en anglais à moins d'une heure de la maison (GPC-Patrimoine canadien, 2002). Une étude sur la langue d'usage public réalisée par le Conseil de la langue française (1999) révèle que plus de 90 p. 100 des Québécois anglophones se tournent vers les médias et les produits culturels de langue anglaise. L'étude nous apprend aussi que la plupart des anglophones de la région de Montréal font leurs transactions en anglais. Toutefois, comme l'indique le tableau 10, il y a des différences générationnelles au chapitre de l'usage du français dans les activités commerciales.

Tableau 10 – Usage de l'anglais parmi les anglophones engagés dans diverses activités, selon le groupe d'âge, région métropolitaine de Montréal, 1999

	18 à 29 ans (%)	30 à 64 ans (%)	65 ans ou plus (%)
Centre commercial	55,8	54,4	78,1
Petite entreprise	55,4	54,9	77,6
Banque	64,4	70,3	85,2
Journal	90,7	93,9	98,1
Télévision	95,8	97,2	97,3
Cinéma	98,9	98,6	99,0
Communications verbales avec le gouvernement	54,8	57,5	84,4
Formulaires gouvernementaux	74,1	77,3	91,1

Source : Paul Béland, *Le français, langue d'usage public au Québec en 1997 : rapport de recherche*, Québec (Qc), gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, 1999.

C. Les anglophones au travail

La langue de travail est considérée comme une dimension importante de la capacité de la communauté de fonctionner dans sa langue maternelle, de même qu'un indicateur clé de la probabilité de la conservation de la langue. Elle est sans doute l'élément primordial de l'analyse de la langue d'usage public. L'usage d'une langue officielle au travail est jugé essentiel à l'intégration au marché et constitue un facteur clé pour accroître la mobilité. C'est pourquoi de nombreux analystes québécois de la situation linguistique sont préoccupés par l'usage du français au travail par les non-francophones. On s'est déjà beaucoup intéressé à l'usage de l'anglais au travail par les francophones montréalais, mais depuis les années 1980, on se soucie davantage de l'utilisation du français par tous les non-francophones.

Plus d'un cinquième des Québécois anglophones parlent le français la plupart du temps dans leur lieu de travail. Le degré d'usage du français au travail varie beaucoup selon qu'on se trouve dans l'île de Montréal ou ailleurs dans la province. À Montréal, environ les trois quarts des anglophones parlent surtout l'anglais au travail et 10 p. 100 parlent les deux langues également.



29

À l'extérieur de Montréal, 30 p. 100 des anglophones travaillent surtout en français. L'usage du français au travail par les anglophones varie selon la région. Dans la région de Québec, près des deux tiers des personnes de langue maternelle anglaise communiquent en français la plupart du temps dans leur milieu de travail. À Sherbrooke, ce pourcentage s'établit à 37 p. 100 et sur la Rive-Sud de Montréal, à 30 p. 100.

6. É DUCATION

Résumé :

Les dispositions de la Charte de la langue française sur l'éducation ont eu une grande incidence sur les écoles anglaises de la province. En vertu des dispositions pertinentes de la législation linguistique, l'accès à l'éducation primaire et secondaire en langue anglaise a été limité aux enfants dont un parent avait fait la plus grande partie de ses études en anglais au Canada. Les réductions des effectifs des écoles anglaises ont été compensées par des augmentations du nombre et de la part des francophones de langue maternelle. Dans les années 1990, l'effectif francophone de langue maternelle des écoles primaires et secondaires a augmenté d'environ 35 p. 100 à Montréal et bondi de près de 115 p. 100 dans le reste de la province. Entre 1991 et 2003, la proportion de l'effectif des écoles anglaises représentée par les francophones de langue maternelle a augmenté pour passer de 15,2 à 27,9 p. 100. Dans une mesure moindre, les mêmes changements ont été observés dans les effectifs des collèges et des universités. Les changements sont en grande partie attribuables à l'accroissement du nombre de francophones de langue maternelle admissibles à l'enseignement en langue anglaise à l'extérieur de Montréal. En effet, dans le reste de la province, les cégeps anglais comptent une majorité de francophones de langue maternelle. La mission des établissements d'enseignement en anglais est de plus en plus axée sur la prestation de services en anglais à une clientèle diversifiée plutôt qu'aux communautés linguistiques minoritaires.

30

A. Ayants droit

En vertu de la disposition pancanadienne de la *Charte de la langue française*, les élèves de l'extérieur du Québec qui ont reçu ou dont les parents ont reçu le gros de leur instruction en anglais peuvent fréquenter des écoles anglaises au Québec. En 2002-2003, les élèves nés dans le reste du Canada représentaient 8,7 p. 100 de l'effectif du secteur anglais, chiffre qui représente une diminution par rapport à 9,9 p. 100 en 1998-1999. La proportion des élèves nés à l'étranger a augmenté pendant la même période, pour passer de 4,7 à 5,1 p. 100. Les élèves nés dans la province représentaient 86,2 p. 100 du secteur anglais de la province.

Malgré les dispositions de la *Charte de la langue française* restreignant l'accès aux écoles anglaises dans les années 1990, le nombre d'élèves admissibles à recevoir une éducation en anglais au Québec a augmenté. Le nombre croissant d'élèves qui ont un tel droit, en particulier chez les francophones de langue maternelle³, a été la cause principale des changements observés dans la composition des écoles anglaises, notamment dans celles de l'extérieur de la région de Montréal. Pour la plupart, ces enfants de langue maternelle française sont devenus admissibles en raison de mariages entre francophones et anglophones qui étaient des ayants droit. L'effet multiplicateur qui a résulté de ce genre de mariage en hausse dans les années 1990 a donné lieu aux augmentations du nombre de telles inscriptions dans les écoles anglaises. En fait, du milieu des années 1990 à la fin de 2003, la population de langue maternelle française du secteur scolaire public anglais a augmenté d'environ 1 000 élèves, ou d'environ 15 p. 100 par année.

Entre 1983 et 1991, environ 14 000 élèves de langue maternelle française avaient le droit de fréquenter des écoles publiques anglaises. Environ 10 000, ou 71,6 p. 100 d'entre eux, ont exercé ce droit et la proportion est restée sensiblement la même jusqu'en 1998-1999. À ce moment, des plus de 22 600 ayants droit de langue française, moins de 16 000 fréquentaient des écoles anglaises. Depuis, le nombre d'élèves de langue maternelle française qui ont exercé ce droit a augmenté légèrement, si bien que, en 2000-2001, on comptait près de 17 200 francophones admissibles à des établissements de langue anglaise (73,8 p. 100).

Environ 78 p. 100 des francophones ayant le droit de fréquenter des écoles anglaises résident à l'extérieur de la région de Montréal, une hausse de 60 p. 100 par rapport à deux décennies plus tôt. Environ 3 700 (71,7 p. 100) sur près de 5 200 ayants droit de langue maternelle française habitant à Montréal en 2000-2001 fréquentaient des écoles anglaises, contre 74,5 p. 100 à l'extérieur de Montréal (13 500 sur 18 150). Il faut ajouter que quelque 10 340 élèves de langue maternelle française de l'extérieur de Montréal avaient le droit, en 1991-1992, de fréquenter des écoles anglaises et qu'un peu plus de 7 300 ont exercé ce droit.

Chez les anglophones du Québec, quelque 7,8 p. 100 (7 325 élèves) qui avaient le droit de fréquenter des écoles anglaises ont choisi de fréquenter des écoles françaises au cours de l'année 1983-1984. La proportion d'anglophones détenteurs de ce droit dans les écoles françaises a beaucoup diminué entre les années 1986-1987 et 1991-1992, où elle a été ramenée de 8,5 p. 100, ou 7 510 élèves, à 6,6 p. 100 ou 5 466 élèves. Au cours des huit années suivantes, le nombre et la part des ayants droit anglophones qui ont fréquenté des écoles françaises n'ont pratiquement pas bougé.

³ Les élèves de langue maternelle française qui fréquentent des écoles anglaises sont des ayants droit.

La diminution sans doute la plus marquée du nombre et de la part d'anglophones fréquentant des écoles françaises s'est produite entre les années 1999-2000 et 2000-2001, avec une baisse d'environ 7,5 p. 100 ou de presque 400 élèves. En même temps, le nombre d'anglophones dans le secteur anglais a diminué, probablement en raison des pertes nettes sur le plan de la migration interprovinciale. Ainsi qu'on l'a fait remarquer, le nombre d'élèves inscrits dans le secteur anglais qui étaient nés dans le reste du Canada diminué de 5 p. 100 entre 1998 et 2002.

En 1983-1984, des plus de 18 000 élèves de langue maternelle anglaise fréquentant des écoles françaises, quelque 40 p. 100 l'ont fait par choix et les autres, par obligation. Deux décennies plus tard, le quart fréquentait des écoles françaises par choix et les autres, par obligation.

B. Écoles primaires et secondaires

Depuis sa publication au début de février 1992, le rapport du Groupe de travail sur le réseau scolaire anglophone au Québec constitué par le gouvernement provincial et présidé par M^{me} Gretta Chambers (connu sous le nom de rapport Chambers), est devenu une référence importante dans la plupart des débats sur l'état du réseau scolaire anglophone.

Au cours des 15 années qui ont suivi l'adoption de la *Charte de la langue française*, les effectifs du système scolaire ont beaucoup diminué. Faisant état d'une baisse de 57 p. 100 des effectifs entre 1972 et 1990, lesquels ont été ramenés de 250 000 à 108 000, le Groupe de travail sur le réseau scolaire anglophone au Québec a brossé un tableau plutôt sombre du système scolaire anglais (en comparaison, les effectifs du système français ont diminué de 24 p. 100 au cours de la même période). Les membres du Groupe de travail ont noté que la plus forte baisse est survenue entre 1976 et 1986 et qu'elle a été particulièrement ressentie dans l'île de Montréal (environ 64 p. 100 entre 1970 et 1990).

Comme les membres du Groupe de travail l'ont fait remarquer : « L'éducation de la jeunesse d'une communauté sert de fondement à l'édification de son avenir. Si elle laisse à d'autres le soin d'éduquer ses jeunes, ces autres finiront par définir ses valeurs culturelles et par décider de ses priorités sociales. » (Groupe de travail sur le réseau scolaire anglophone, février 1992)

Un des aspects de la mission du réseau scolaire anglophone au Québec était d'inculquer à ses élèves la connaissance du patrimoine culturel anglophone et de la contribution de leur communauté au développement de la société québécoise. À l'époque, un lien important avait été fait entre les tendances des effectifs et le contrôle et la gestion du système scolaire anglais.

Selon le Groupe de travail : « La loi 101, qui restreint l'admissibilité à l'école anglaise, a accéléré ce déclin en éliminant une bonne partie de la clientèle de remplacement potentiel du réseau scolaire anglophone. » Toujours au sujet de l'état de la communauté anglophone, le Groupe de travail a prévenu ce qui suit : « Si on l'empêche de se renouveler, il [le Québec anglais] disparaîtra tout bonnement. Le fait de le couper systématiquement de ses sources traditionnelles de réapprovisionnement peut être interprété comme un arrêt de mort à retardement mais délibéré et le sera sans doute. »

Le système scolaire anglais a beaucoup évolué depuis la publication du rapport du Groupe de travail. À l'époque de sa publication, en 1992, le ministère de l'Éducation du Québec a prédit que les effectifs anglais cesseraient de diminuer et augmenteraient au cours des années 1990. Ses prévisions se sont avérées exactes, mais la source des augmentations a probablement des conséquences importantes pour l'avenir du système scolaire anglais, mais aussi pour la communauté anglophone du Québec. En fait, l'évolution démographique de la clientèle des écoles anglaises a inévitablement affaibli la mesure dans laquelle la transmission de la culture et du patrimoine anglais demeuraient une mission des établissements d'enseignement au Québec.

Comme l'indique le tableau 11, entre 1991 et 2002, le nombre d'anglophones de langue maternelle a diminué d'environ 2,5 p. 100 dans les écoles anglaises au Québec, alors que le nombre de francophones de langue maternelle y a augmenté d'environ 100 p. 100. Dans le cas des allophones de langue maternelle, leur nombre est demeuré relativement stable entre 1991 et 1998. Toutefois, depuis ce temps, les effectifs de cette source ont augmenté de près de 15 p. 100 dans les écoles anglaises.

Tableau 11 - Élèves fréquentant des écoles anglaises (publiques et privées) dans la province de Québec, selon la langue maternelle, années scolaires 1991-1992, 1998-1999 et 2002-2003

	1991-1992	1998-1999	2002-2003
Anglophones	79 004	77 735	76 818
Francophones	10 362	15 826	20 354
Allophones	22 026	22 142	25 662
Total	111 392	115 703	122 834

Source : Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, Direction des statistiques et des études quantitatives, 1991-1992, 1998-1999 et 2002-2003.

Entre 1991 et 2003, le nombre de francophones de langue maternelle inscrits dans les écoles anglaises a augmenté d'environ 35 p. 100 à Montréal. Les premières années, cette augmentation a annulé la baisse du nombre d'anglophones de langue maternelle dans les années 1990 et ainsi prévenu une réduction des effectifs globaux. Depuis 1998, la croissance du nombre d'allophones inscrits dans les écoles anglaises à Montréal a fait qu'au total les effectifs ont augmenté dans le secteur pour passer d'environ 61 500, en 1998-1999, à près de 64 500 en 2002-2003.

À l'extérieur de Montréal, le nombre d'élèves de langue maternelle française inscrits dans les écoles anglaises a bondi de près de 115 p. 100 entre 1991 et 2003. Le tableau 12 illustre les conséquences de cette tendance, la part de ces élèves dans le secteur anglais ayant augmenté pour passer de 15,2 à 27,9 p. 100 en une douzaine d'années.

Tableau 12 – Élèves fréquentant des écoles anglaises (publiques et privées) à l'extérieur de Montréal, selon la langue maternelle, années scolaires 1991-1992, 1998-1999 et 2002-2003

	1991-1992		1998-1999		2002-2003	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Anglophones	35 843	72,5	35 604	65,7	34 742	59,4
Francophones	7 548	15,2	12 300	22,7	16 187	27,7
Allophones	6 046	12,3	6 302	11,6	7 594	12,9
Total	49 437		54 206		58 523	

Source : Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, Direction des statistiques et des études quantitatives, 1991-1992, 1998-1999 et 2002-2003.

En même temps, le nombre d'anglophones de langue maternelle inscrits dans les écoles françaises de la province a augmenté de façon modeste. En 1991, il y avait environ 15 700 anglophones de langue maternelle qui étudiaient dans les écoles françaises de la province et on en comptait près de 18 000 en 2003, soit une augmentation de 15 p. 100 au cours de cette période. La part des anglophones de langue maternelle dans le secteur français a aussi augmenté, passant de 1,5 à 1,8 p. 100.

S'il y a toujours eu une différence entre la composition des écoles anglaises de Montréal et celle des écoles anglaises des autres régions du Québec, la divergence s'est accentuée depuis 10 ans. La présence d'un nombre croissant de francophones dans les écoles anglaises à l'extérieur de Montréal a sans aucun doute eu une incidence importante sur la mission « communautaire » des écoles anglaises. C'est un point qui mérite d'être approfondi.

Les élèves de langue maternelle française représentent seulement 6 p. 100 de l'effectif des écoles anglaises à Montréal et environ un quart du secteur anglais dans le reste du Québec. Comme c'est dans les régions que les écoles anglaises ont profité le plus de l'arrivée de nouveaux élèves de langue maternelle française, l'effectif total du secteur anglais est plus grand à l'extérieur de Montréal que dans l'île de Montréal. Il y a maintenant plus de francophones de langue maternelle dans les écoles anglaises que d'anglophones dans les écoles françaises.

En fait, presque toute l'augmentation de l'effectif des écoles anglaises est survenue à l'extérieur de la région de Montréal.

Tableau 13 - Élèves fréquentant des écoles publiques anglaises à Montréal et dans le reste du Québec, selon la langue maternelle, 1991-1992 et 2000-2001

	Montréal				Reste du Québec			
	1991-1992		2000-2001		1991-1992		2000-2001	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Francophones	2 159	4,3	3 139	6,2	7 305	15,0	13 736	25,0
Anglophones	34 788	68,7	33 416	65,9	35 249	73,1	34 704	63,3
Allophones	13 664	27,0	14 188	27,9	5 737	11,9	6 407	11,7
Total	50 611		50 743		48 249		54 847	

Source : Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, Direction des statistiques et des études quantitatives, 1991-1992 et 2000-2001.

Le gros de l'augmentation du nombre d'élèves de langue maternelle française inscrits dans les écoles anglaises est concentré dans quelques régions de la province. Entre 1991 et 2001, la plus forte augmentation réelle a été enregistrée dans la Montérégie, qui est à l'origine de plus de 25 p. 100 de l'augmentation totale du nombre de francophones dans les écoles anglaises. Suivent Montréal, avec plus de 20 p. 100; les Laurentides, avec plus de 10 p. 100; l'Estrie et la ville de Québec, avec environ 7,5 p. 100 chacune.

Dans certaines régions, la viabilité même des écoles anglaises semble tributaire de la présence d'élèves de langue maternelle française. Par exemple, le ratio entre élèves francophones et élèves anglophones est d'environ sept pour un dans la région du Centre du Québec (280 élèves de langue maternelle française contre 40 élèves de langue maternelle anglaise) et se situe entre trois et quatre pour un dans des régions comme la Chaudière, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Mauricie.

C. Allophones et écoles anglaises

Depuis l'entrée en vigueur de la *Charte de la langue française*, le segment du système scolaire québécois qui s'est accru le plus rapidement a été celui des élèves dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais. Du début des années 1980 jusqu'à la fin des années 1990, leur nombre a diminué de façon très marquée dans le secteur anglais pendant qu'on observait une augmentation correspondante du nombre d'allophones dans les écoles françaises, notamment dans la région de Montréal au cours de cette période. Si le nombre de francophones et d'anglophones a diminué durant la majeure partie des années 1980, le nombre d'allophones a beaucoup augmenté dans les écoles publiques du Québec. En 1983-1984, il y avait légèrement plus d'allophones inscrits dans les écoles publiques anglaises que dans le secteur français. En 1991, près des trois quarts des allophones dans les écoles publiques du Québec étaient inscrits dans le secteur français. En fait, à la fin des années 1990, le nombre d'allophones de langue maternelle dépassait le nombre d'anglophones dans les écoles du Québec. En chiffres tant absolus que relatifs, les allophones ont une grande incidence dans le secteur français. En plus d'avoir augmenté de plus de 100 p. 100 en chiffres réels, la proportion d'allophones dans le secteur français a bondi pour passer de 4,2 p. 100, en 1991, à 9 p. 100 en 2002.

Ces changements survenus dans le système scolaire sont particulièrement marqués à Montréal, où est concentrée la très grande majorité de la population allophone. À Montréal, la population scolaire allophone de langue maternelle a crû d'environ 24 p. 100 en 10 ans (1991-2001), tandis que le pourcentage de francophones a reculé de presque 5 p. 100.

36

Tableau 14 – Élèves fréquentant des écoles (publiques et privées) de la province de Québec, selon la langue maternelle, années scolaires 1991-1992, 1998-1999 et 2002-2003

	1991-1992		1998-1999		2002-2003	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Francophones	961 611	84,3	942 719	82,5	903 340	81,0
Anglophones	95 432	8,4	95 085	8,3	94 434	8,4
Allophones	91 003	7,3	105 239	9,2	118 446	10,6
Total	1 148 046		1 143 043		1 115 827	

Source : Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, Direction des statistiques et des études quantitatives, 1991-1992, 1998-1999 et 2002-2003.

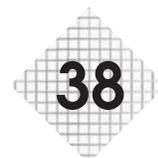
Depuis 1998, le secteur anglais a profité d'une augmentation du nombre d'inscriptions d'allophones. Ce phénomène est associé à une hausse récente du nombre d'allophones de langue maternelle qui ont le droit de fréquenter des écoles anglaises, hausse vraisemblablement attribuable à l'augmentation du nombre d'enfants admissibles issus de mariages entre anglophones et allophones ou entre allophones et allophones où au moins un des conjoints a le droit d'inscrire ses enfants à l'école anglaise. Le taux de natalité plus élevé dans certains des groupes est vraisemblablement un autre facteur qui influe sur la croissance récente des chiffres. Entre 1998 et 2002, le nombre d'élèves allophones inscrits dans les écoles du Québec a augmenté d'environ 13 000. Plus de 3 500 allophones (27 p. 100 d'entre eux) sont allés aux écoles de langue anglaise et près des trois quarts, aux écoles de langue française.

Dans le passé, très peu de personnes dont la langue maternelle n'était ni le français ni l'anglais et qui avaient le droit d'aller dans des écoles anglaises choisissaient de fréquenter des établissements français. Entre 1983 et 1987, le nombre des ayants droit allophones fréquentant des écoles françaises a augmenté (passant de 960 à 1 371 élèves). De là jusqu'en 1999, le nombre et la proportion de ces personnes qui fréquentaient des écoles françaises est demeuré assez stable. Toutefois, ces deux dernières années, le système scolaire anglais semble avoir perdu un certain nombre d'allophones admissibles à l'école anglaise, mais qui ont choisi de fréquenter des écoles françaises. En 1983-1984, quelque 32 000 allophones étaient admissibles à l'école anglaise et environ 31 000 (97 p. 100) d'entre eux ont exercé leur droit. Deux décennies plus tard, plus de 201 500 allophones étaient admissibles à l'école anglaise et environ 94 p. 100 ont exercé leur droit.

Les groupes allophones les plus nombreux inscrits dans le système scolaire anglais étaient en général les groupes d'origine européenne établis de longue date comme les Italiens, les Grecs et les Portugais. Depuis les années 1980, le Québec a enregistré une diversification substantielle des pays sources d'immigrants et un afflux appréciable d'enfants de descendance latino-américaine, arabe et asiatique. Entre 1991 et 2002, le secteur anglais a profité de petites augmentations d'inscriptions d'enfants d'immigrants autres qu'euro-péens et dont la source la plus importante était des enfants de diverses langues maternelles sud-asiatiques.

En tête des groupes d'origine européenne, les élèves de langue maternelle italienne représentent de loin la présence allophone la plus nombreuse dans les écoles anglaises. En 1991, ces derniers constituaient environ 44 p. 100 des allophones inscrits dans le secteur anglais, mais environ 36,1 p. 100 en 2002-2003. Au cours de cette période, la plus grande augmentation de la part représentée par un groupe allophone est venue de divers groupes linguistiques sud-asiatiques, dont la proportion globale a augmenté pour passer d'un peu plus de un élève sur dix, en 1991, à environ un cinquième de tous les allophones en 2002-2003. Comme les élèves de langue maternelle italienne parlent beaucoup anglais à la maison, lorsqu'on utilise le critère de la langue utilisée à la maison pour déterminer le nombre d'élèves, le total cumulatif des langues asiatiques surpasse facilement l'italien. De plus, après l'anglais, le français et l'italien, le tamoul est la quatrième langue parlée à la maison dans la population scolaire inscrite dans le secteur anglais.

Si la croissance de la population scolaire inscrite dans le secteur public anglais est très tributaire de la présence croissante d'élèves de langue maternelle française, pour la première fois en 15 ans, le nombre d'élèves allophones a augmenté dans les écoles anglaises. Très peu d'allophones admissibles à l'école anglaise fréquentent volontairement les écoles françaises. La hausse récente du nombre d'élèves allophones dans le secteur anglais, très fortement concentrée à Montréal, a donné lieu à une composition scolaire de plus en plus multiraciale. Cette situation contraste avec la situation à l'extérieur de Montréal, où les écoles anglaises sont caractérisées par un fort degré de dualité culturelle.



D. Enseignement postsecondaire

Comme on l'a déjà dit, les tendances de la fréquentation des écoles primaires et secondaires anglaises de la province ont profondément changé depuis 20 ans. Même si aucune restriction n'a été imposée à l'accès dans les collèges anglais au Québec (au Québec, les collèges sont appelés des cégeps), les effectifs ont aussi beaucoup changé.

Les années 1990 ont été caractérisées par une forte baisse de la fréquentation des cégeps au Québec, particulièrement entre 1996 et 2000. La diminution des inscriptions a été particulièrement prononcée chez les francophones et les anglophones, leur nombre ayant diminué respectivement de 21 p. 100 et de 13 p. 100 au cours de cette décennie. En 1991, environ 19 000 anglophones étaient inscrits dans les cégeps du Québec; ils n'étaient plus qu'environ 15 000 en 2000.

Tableau 15 - Effectif à temps plein et à temps partiel des cégeps français et anglais publics au Québec, selon la langue maternelle, 1991, 1996 et 2000

Cégeps	1991		1996		2000	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Anglophones	19 011	8,8	16 925	8,2	14 938	8,0
Francophones	182 075	84,7	177 487	85,1	158 485	84,7
Allophones	13 909	6,5	14 054	6,7	13 596	7,3
Total	214 995		208 466		187 019	

Source : Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, Secteur de l'enseignement supérieur, Direction de l'enseignement collégial privé et des systèmes en collaboration avec le Secteur de la planification, mars 2001.

Au cours des années 1990, les effectifs du secteur anglais ont diminué d'environ 15 p. 100 et des diminutions encore plus grandes ont été évitées en raison de la stabilité relative du nombre d'élèves francophones dans les cégeps anglais de la province.

39

Le nombre d'allophones est demeuré relativement stable, avec une diminution de seulement 3 p. 100, au cours de la décennie. Toutefois, si les établissements français ont profité d'une augmentation de 15 p. 100 du nombre d'allophones, le nombre d'allophones a diminué lui de 15 p. 100 dans les cégeps anglais. L'assez forte baisse du nombre d'anglophones inscrits dans les cégeps anglais au cours des années 1990 a eu pour effet qu'en 2000 ils ne constituaient plus la majorité des élèves inscrits dans ce secteur. En 1991, les anglophones de langue maternelle constituaient environ 55 p. 100 du secteur anglais, mais leur part avait diminué en 2000 pour s'établir à 49,4 p. 100. Au cours de la même période, la part de l'effectif des cégeps anglais représentée par les francophones est passée d'un cinquième à un quart.

En 1991, quelque 43,6 p. 100 des allophones étaient inscrits dans les cégeps français et cette proportion a augmenté pour s'élever à 47,5 p. 100 en 2000. Le nombre réel d'allophones dans les cégeps français a augmenté d'environ 19 p. 100 dans les années 1990 et leur proportion a diminué de 15 p. 100 au cours de la même période dans le secteur anglais.

Au cours des années 1990, si on analyse la situation du point de vue de la langue maternelle, le nombre d'anglophones inscrits dans les cégeps anglais a diminué de 20 p. 100 à Montréal (soit de 14 648, en 1991, à 11 574 en 2000). Le nombre de francophones est demeuré relativement stable (3 857 en 1991, comparativement à 3 687 en 2000). Le nombre d'anglophones inscrits dans les cégeps français à Montréal a toutefois légèrement diminué au cours de la même période.

On peut établir quelques parallèles en examinant la composition des écoles primaires et secondaires de l'extérieur de Montréal et le milieu d'appartenance linguistique des élèves inscrits dans les cégeps de la province dans le reste du Québec. Les cégeps anglais de l'extérieur de Montréal affichent une diminution de leurs effectifs non francophones, mais leur effectif francophone a augmenté au point où, en 2000, comme on peut le voir au tableau 16, les francophones étaient plus nombreux que les anglophones de langue maternelle. Les cégeps situés dans les régions sont fortement dominés par les élèves francophones de langue maternelle, sans lesquels la viabilité même des établissements serait sans nul doute très menacée. Par exemple, au Champlain College, à Québec (campus Saint-Lawrence), les francophones représentent presque 80 p. 100 de l'effectif étudiant total. À Sherbrooke et à Québec, environ les trois quarts des élèves inscrits à temps plein et à temps partiel dans les cégeps anglais sont des francophones de langue maternelle.

Tableau 16 - Effectif à temps plein et à temps partiel des cégeps publics de langue anglaise à l'extérieur de Montréal-Centre, selon la langue maternelle, 1991, 1996 et 2000

	1991		1996		2000	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Anglophones	3 606	48,3	3 147	44,7	2 560	39,6
Francophones	2 710	36,3	2 849	40,4	2 944	45,6
Allophones	1 150	15,4	1 053	14,9	949	14,8
Total	7 466		7 049		6 453	

Source : Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, Secteur de l'enseignement supérieur, Direction de l'enseignement collégial privé et des systèmes en collaboration avec le Secteur de la planification, mars 2001.

Le nombre et la part des élèves francophones de langue maternelle ont augmenté à tous les niveaux de l'école anglaise. À la fin du siècle dernier, ils représentaient environ un élève sur cinq dans les établissements d'enseignement anglais et cette croissance va sans aucun doute se poursuivre. Si les tendances actuelles se maintiennent, les francophones de langue maternelle constitueront en 2006 plus d'un élève sur cinq dans le système primaire et secondaire public anglais, un tiers de l'effectif des cégeps anglais de la province et un quart des étudiants inscrits dans les universités anglaises.

En ce qui concerne les universités anglaises, la part représentée par les francophones de langue maternelle a augmenté pour passer de 17,8 p. 100 en 1991 à 20,3 p. 100 en 2000, tandis que la part représentée par les allophones a augmenté pour passer d'environ un cinquième à un quart de l'effectif et que la part représentée par les anglophones a diminué pour passer d'un peu plus de 60 p. 100 à 55 p. 100 environ.

Tableau 17 - Effectif des écoles publiques anglaises, des cégeps anglais (temps plein et temps partiel) et des universités anglaises (temps plein et temps partiel) au Québec, selon la langue maternelle, 2000

	Écoles publiques		Cégeps		Universités	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Anglophones	68 120	64,3	13 537	49,4	30 881	54,9
Francophones	16 875	16,0	6 631	24,2	11 422	20,3
Allophones	20 595	19,7	7 118	26,4	13 840	24,8
Total	105 590		27 286		56 237	

Source : Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, Direction des statistiques et des études quantitatives, 1991-1992 et 2000-2001; gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, Secteur de l'enseignement supérieur, Direction de l'enseignement collégial privé et des systèmes en collaboration avec le Secteur de la planification, 1991-1992 et 2000; gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, Direction des statistiques et des études quantitatives, *Gestion des données sur les effectifs universitaires*, 2000.

7. ÉTABLISSEMENTS DE SOINS DE SANTÉ

Résumé :

Les Québécois anglophones reconnaissent généralement que l'accès aux services de santé est la question qui préoccupe le plus leur communauté. La corrélation entre le poids démographique des communautés anglophones et la disponibilité des services de santé et des services sociaux en anglais est claire. Dans les petites communautés, les services en anglais sont moins fréquents. Toutefois, les attentes face à ces services ne sont probablement pas très élevées, si l'on en juge par la régularité avec laquelle les anglophones déclarent s'être fait refuser des services en anglais.

Les anglophones du Québec conviennent largement que la principale préoccupation des communautés est l'accès aux soins de santé. En fait, c'est une préoccupation grandissante dans la population anglophone, dont la composition démographique est caractérisée par une assez forte proportion de personnes de plus de 65 ans.

Les soins de santé sont un élément essentiel de la vitalité et du bien-être d'une communauté. L'accès à des services de santé et à des services sociaux dans sa langue varie selon la situation démographique de la communauté, son statut économique et la nature et le degré de l'intervention de l'État.

L'enquête la plus approfondie sur la question est peut-être le sondage CROP-Missisquoi, réalisé en 2000, qui portait sur un grand éventail de questions touchant l'accès aux services de santé et aux services sociaux de la population anglophone. Ce sondage a révélé que les anglophones sont plus susceptibles que les francophones de demander d'abord l'aide de leur famille en cas de maladie, les trois quarts se tournant alors vers des membres de la famille et un dixième, vers les établissements de santé publics.

Il n'est pas facile de mesurer l'ampleur de l'écart entre le désir de se faire soigner en anglais et la disponibilité des soins de santé en anglais. S'il est plus facile d'évaluer le deuxième élément, la gravité du problème posé par la prestation des services dépend de la mesure dans laquelle les anglophones estiment avoir besoin de ces services. Le sondage CROP-Missisquoi demandait non seulement si les anglophones avaient été servis en anglais, mais aussi s'ils avaient été servis en anglais sans le demander, s'il était important pour eux d'être servis en anglais et si on avait refusé de les servir en anglais. La corrélation entre le poids démographique des communautés anglophones et la disponibilité des services de santé et des services sociaux en anglais est claire. À l'extérieur de Montréal, où la communauté anglophone représente moins de 2,4 p. 100 de la population, la disponibilité de ces services était faible. Parmi ces régions, mentionnons le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la région Chaudière-Appalaches, la région de Lanaudière, la région de Québec et la Mauricie.

Le tableau 18 présente les pourcentages des personnes qui ont été servies en anglais dans certaines régions où des soins de santé en anglais étaient demandés. Les régions de Montréal, de la Gaspésie et de l'Outaouais offrent les meilleures possibilités d'être servi en anglais. Toutefois, cela ne veut pas nécessairement dire qu'il y a des problèmes dans les autres régions, ni qu'il n'y a pas de difficulté à être servi en anglais à Montréal.

Tableau 18 – Réponses à une question posée à des anglophones de langue maternelle concernant le service en anglais dans les CLSC, à Info-Santé, dans les urgences d'hôpitaux ou dans les cliniques externes, certaines régions, 2000

	CLSC		Info-Santé		Urgences d'hôpitaux ou cliniques externes	
	Servi en anglais	Servi en anglais sans l'avoir demandé	Servi en anglais	Servi en anglais sans l'avoir demandé	Servi en anglais	Servi en anglais sans l'avoir demandé
Québec (province)	66	75	61	68	73	80
Bas-Saint-Laurent	6	—	31	—	28	—
Gaspésie	70	97	60	51	58	55
Québec (ville)	21	80	21	—	20	63
Estrie	72	70	56	48	40	60
Montréal-Ouest	82	75	74	67	89	85
Montréal-Est	54	68	56	71	69	82
Outaouais	68	77	60	47	69	63
Laval	44	58	55	54	47	54
Laurentides	43	60	43	87	45	70
Montréal	59	73	48	70	78	70

Source : CROP-Missisquoi Institute, *Survey of the English-Speaking Community of Quebec* [sondage CROP-Missisquoi sur la communauté anglophone du Québec], 2000.

Pour déterminer où les problèmes d'accès aux soins de santé sont le plus prononcés, il est important d'évaluer la fréquence à laquelle on a refusé de servir les anglophones dans leur langue principale quand ils l'ont demandé et combien de fois ces incidents se sont produits. Sur plus de 3 000 anglophones interrogés dans le cadre du sondage CROP-Missisquoi, 1 460 se sont rendus dans un Centre local des services communautaires (ou CLSC); de ce nombre, 98 (7,9 p. 100) ont déclaré qu'on avait refusé de les servir en anglais. La fréquence de ces incidents était un peu moins élevée quand les anglophones s'étaient présentés dans les salles d'urgence de la province (7,5 p. 100) et lorsqu'ils avaient demandé de l'information sur la santé (6 p. 100) en s'adressant à la ligne Info-Santé Québec.

À quelques exceptions près, on observe une certaine uniformité entre les régions en ce qui concerne la fréquence de ces incidents. Dans le cas des CLSC, ces incidents semblent être plus fréquents dans les Laurentides, à Laval, à Montréal-Est et dans l'Outaouais. En qui concerne le service Info-Santé, c'est en Gaspésie, dans l'Outaouais, à Montréal-Est et en Montérégie qu'on a déclaré le plus souvent de tels incidents. Enfin, dans le cas des services d'urgence à l'hôpital, les Laurentides et l'Estrie affichaient les plus hauts pourcentages de cas déclarés.

Tableau 19 - Demandes de service en anglais refusées à des anglophones de langue maternelle aux CLSC, à Info-Santé, aux urgences d'hôpitaux ou aux cliniques externes, certaines régions, 2000

	CLSC			Info-Santé			Urgences d'hôpitaux ou cliniques externes		
	Nombre de visites	Demande refusée	%	Nombre de visites	Demande refusée	%	Nombre de visites	Demande refusée	%
Québec (province)	1 246	98	7,9	521	31	6,0	1 459	108	7,5
Bas-Saint-Laurent	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Gaspésie	105	8	7,6	30	72	3,0	71	8	8,8
Québec (ville)	23	2	8,7	—	—	—	54	2	3,7
Estrie	120	6	5,0	49	3	6,1	134	16	11,9
Montréal-Ouest	170	11	6,5	188	6	3,2	224	9	4,0
Montréal-Est	71	7	9,8	42	5	11,9	84	5	6,0
Outaouais	84	8	9,5	25	4	16,0	118	10	5,5
Laval	70	7	10,0	24	2	8,3	—	—	—
Laurentides	60	9	15,0	19	2	10,5	75	9	12,0
Montérégie	186	8	4,3	68	8	11,7	204	9	4,4

Source : CROP-Missisquoi Institute, *Survey of the English-Speaking Community of Quebec* [sondage CROP-Missisquoi sur la communauté anglophone du Québec], 2000.

8. SERVICES À LA COMMUNAUTÉ

Résumé :

Les anglophones du Québec sont généralement satisfaits des services qu'ils reçoivent. Ils estiment que les médias sont les plus engagés à soutenir les intérêts de leur communauté. Près de la moitié estiment que la communauté anglophone a des chefs de file forts et efficaces, mais l'opinion varie quant aux personnes les mieux placées pour exprimer leurs préoccupations, aucune organisation ne ressortant clairement du lot. Le degré auquel les anglophones du Québec estiment que les gouvernements défendent adéquatement leurs intérêts varie. Quelque deux tiers des anglophones estimaient que leurs intérêts étaient mal représentés par l'administration provinciale comparativement à un tiers qui étaient insatisfaits des autorités fédérales et municipales.

A. Confiance et satisfaction vis-à-vis des institutions

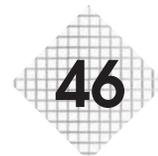
Du point de vue qualitatif, il serait juste de dire que la population anglophone, surtout dans la région de Montréal, a toujours bénéficié, et continue toujours de bénéficier, d'un large éventail d'institutions. Pourtant, les changements démographiques importants observés dans la communauté ont modifié les mandats institutionnels. Comme on l'a déjà dit, des organisations qui jadis avaient des mandats communautaires se décrivent maintenant comme des prestataires de services en anglais à des groupes plus diversifiés. Dans la section précédente, on a parlé des différences sur le plan de l'accès aux services de santé et aux services sociaux en anglais. Nous allons maintenant parler du niveau de confiance des anglophones du Québec à l'égard des divers services fournis par le gouvernement et les organisations non gouvernementales de la province.

Comme on peut le voir au tableau 20, il y a une assez forte corrélation entre la façon dont les anglophones considèrent l'engagement des diverses organisations à servir leurs intérêts, leur degré de satisfaction générale à l'égard des services fournis et la cote qu'ils attribuent à l'accès à ces services. Ils perçoivent les médias comme étant les plus engagés à servir les intérêts de la communauté anglophone et leur niveau de satisfaction à l'égard des services dans ce domaine est très élevé.

Tableau 20 – Réponses concernant l'engagement des organisations à servir les intérêts des anglophones du Québec, satisfaction de la communauté anglophone à l'égard des organisations et accès aux services, 2002

	Engagement (%)	Satisfaction (%)	Accès (%)
Enseignement primaire et secondaire	55	66	67
Médias et communications	70	82	81
Santé et services sociaux	55	62	63
Sports et loisirs	57	66	66
Enseignement postsecondaire	59	69	69
Arts et culture	61	70	69
Emploi	43	49	47
Garderie	40	41	42
Services juridiques	—	41	54

Source : GPC International et ministère du Patrimoine canadien, *Official Languages: Minority Language Study* [étude des minorités de langues officielles], 2002.



En général, les anglophones sondés déclarent des niveaux de satisfaction élevés à l'égard des services offerts dans leur région. Dans les grands centres urbains, 68 p. 100 des anglophones se sont dits satisfaits des services offerts, comparativement à 71 p. 100 des anglophones résidant dans les régions rurales. Priés d'évaluer s'il y a eu des changements au cours des cinq dernières années, les anglophones des grands centres urbains sont plus enclins que les anglophones résidant à l'extérieur des grands centres à indiquer que les choses se sont détériorées. Quant aux secteurs dans lesquels les anglophones estiment que les services ont empiré, ceux de la santé et des services sociaux et de l'emploi sont les plus souvent cités. Les médias et les communications sont le secteur dans lequel ils pensent que les choses se sont le plus améliorées.

B. Représentation et leadership au sein des institutions

La force institutionnelle d'une communauté est très souvent tributaire du type de soutien que la communauté reçoit de l'État. En outre, le leadership dépend de la contribution qu'un individu peut apporter à la capacité de concertation de sa communauté et du pouvoir total que peut exercer cette dernière à l'égard des problèmes et des possibilités qu'elle rencontre (Breton, 1991). La force des expressions d'identité communautaires repose très souvent sur le degré auquel un groupe peut mobiliser les individus autour d'intérêts et d'objectifs communs. Les personnes chargées de définir et de concrétiser le programme d'action d'une communauté jouent un rôle décisif dans le façonnement de tels objectifs.

Comme on l'a déjà mentionné, les anglophones du Québec s'inquiètent plus de l'engagement et de l'accès aux services dans des secteurs comme la santé et les services sociaux – où le gouvernement joue un rôle prépondérant – et sont le plus satisfaits en ce qui concerne les médias où dans les faits le gouvernement a moins d'influence.



47

Le degré auquel les anglophones du Québec estiment que les gouvernements représentent adéquatement leurs intérêts varie. À un sondage réalisé en 2002, les anglophones du Québec ont exprimé qu'ils faisaient le plus confiance au fédéral (48 p. 100) et au municipal (46 p. 100) et le moins confiance aux autorités provinciales (21 p. 100) (GPC-Patrimoine canadien, 2002).

Si on fait moins confiance au gouvernement pour servir les intérêts de la communauté, le rôle des organisations non gouvernementales prend une plus grande importance. À cette question, 55 p. 100 des anglophones conviennent que les organisations communautaires (à but non lucratif) sont vraiment engagées à représenter et à servir les intérêts des anglophones.

Les groupes de pression ont suscité beaucoup d'attention en ce qui a trait à la représentation des intérêts de la population anglophone. Le sondage GPC-Patrimoine canadien demandait si la communauté anglophone avaient des leaders assez forts et assez efficaces pour représenter ses intérêts. Quelque 48 p. 100 des répondants ont répondu oui et 30 p. 100, non; 19 p. 100 étaient neutres. Le sondage CROP-Missisquoi réalisé plus tôt a produit des réponses qui laissent supposer un leadership moins efficace selon les anglophones du Québec. En outre, l'opinion sur le degré d'efficacité des leaders communautaires varie beaucoup d'un groupe de répondants à un autre. Des 40 p. 100 des répondants en chômage, jeunes et aînés ne considéraient pas que le leadership de la communauté anglophone était efficace. Dans le cas d'autres groupes démographiques, le taux a monté à 50 p. 100, sauf chez les diplômés universitaires, près de 60 p. 100 estimant que le leadership n'est pas efficace.

L'opinion a varié parmi les anglophones quant aux personnes le mieux placées pour faire connaître les préoccupations de leur communauté. Le leadership peut venir de diverses institutions dans une communauté. Souvent les organisations du domaine des services sociaux et de l'enseignement estiment être mieux placées pour défendre les intérêts de la communauté dans leur domaine respectif que les groupes de revendication plus généraux. Le sondage CROP-Missisquoi a demandé aux anglophones quelles organisations, institutions, associations ou personnes ils estimaient être les plus dévouées à défendre leurs intérêts au niveau régional ou provincial. La plupart des anglophones ne le savaient pas ou ont refusé de répondre à la question. Ceux qui ont répondu ont choisi des groupes de revendication tels qu'Alliance Québec plus souvent que les représentants politiques, les commissions scolaires ou les établissements de soins de santé. Le tableau 21 montre des divergences d'opinion importantes entre les générations sur cette question, les jeunes choisissant le secteur de l'enseignement comme le plus dévoué aux intérêts de la communauté.

Tableau 21 – Réponses à : « Quelles organisations, institutions, associations ou personnes sont les plus pressées à vous représenter ou à servir vos intérêts au niveau régional ou provincial? »

	Total (%)	18-24 ans (%)	65 ans ou plus (%)
Écoles/commissions scolaires	7	11	7
Hôpitaux/services de santé	4	7	3
Alliance Québec	16	3	17
Représentants élus	12	8	9
Aucune	14	10	15
Autres (précisez)	8	6	7
Ne sait pas/ a refusé de répondre	40	55	38

Source : CROP-Missisquoi Institute, *Survey of the English-Speaking Community of Quebec* [sondage CROP-Missisquoi sur la communauté anglophone du Québec], 2000.

9. PRÉOCCUPATIONS ET PRIORITÉS DES ANGLOPHONES

Résumé :

La santé et les services sociaux viennent au premier rang chez les anglophones pour ce qui est de l'importance pour la communauté, la question de l'égalité des droits étant mentionnée le plus souvent. La représentation des anglophones du Québec dans la fonction publique provinciale alimente dans la communauté un fort sentiment d'être écarté du pouvoir. La majorité des anglophones ne pensent pas qu'ils ont les mêmes chances d'obtenir un emploi au gouvernement. Tant le gouvernement fédéral que le gouvernement provincial reconnaissent cette situation et ajoutent que des efforts sont faits pour recruter et retenir davantage d'anglophones.

Les relations entre les francophones et les anglophones du Québec se sont améliorées dans les années 1990. L'amitié et les mariages entre membres des deux principales communautés linguistiques sont à la hausse. Pourtant, des différences notables persistent dans la mesure où les francophones et les anglophones estiment respectivement que l'avenir de leur communauté est menacé.

49

La question de savoir si le leadership réussit à faire valoir les besoins de la communauté est liée à ce que le groupe considère comme ses principaux intérêts et ses principales priorités. Les questions que les communautés jugent importantes évolueront en fonction de la conjoncture sociale, économique et politique. Durant une campagne référendaire, l'unité nationale pourrait être considérée comme la priorité pour la très grande majorité des anglophones du Québec. Donc, le moment où les préoccupations de la population sont évaluées constitue une considération importante. Divers acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux peuvent jouer un rôle crucial dans des besoins de la population et la détermination des priorités. Un leadership efficace doit montrer qu'il peut s'adapter à l'évolution des préoccupations de ses mandants. La façon dont le leadership organisationnel définit ses mandants est aussi liée à cette question.

Il a été amplement démontré que les changements démographiques avaient eu une grande incidence sur les structures et les institutions de la population anglophone. Faute de recherches sur les préoccupations et les priorités historiques des anglophones, il est plus difficile de déterminer si les tendances décrites ici ont eu une influence dans ce domaine. Sur quels points les divergences d'opinion observées chez les anglophones sont-elles le plus prononcées? Ce sont des questions débattues abondamment au fil des ans tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la communauté anglophone du Québec.

Pour tenter de comprendre comment les anglophones du Québec hiérarchisent leurs préoccupations, le sondage CROP-Missisquoi a demandé aux répondants d'évaluer le degré d'importance de diverses questions pour la communauté anglophone et d'indiquer ensuite quelle était la question qui revêtait le plus d'importance pour elle. Il y a une relation manifeste entre les deux, comme l'illustrent les thèmes évoqués de façon répétée par les anglophones du Québec. Toutefois, la distinction nous permet de comprendre à quel point les préoccupations sont vives et à quel point certaines questions sont une source de mobilisation. Les questions liées à la santé et aux services sociaux ont été classées comme extrêmement ou très importantes par le plus gros pourcentage de répondants anglophones. Pourtant, la santé et les services sociaux n'étaient pas considérés comme la question la plus importante pour la communauté anglophone. En général, les questions sociales ou ce qu'on pourrait décrire comme des besoins plus immédiats sont venues au premier rang quand les anglophones ont été priés d'évaluer l'importance des questions. En ce qui concerne la question la plus importante, toutefois, les questions liées à la politique ou à l'identité semblent venir à l'esprit le plus souvent.

Tableau 22 – Réponses « extrêmement important » ou « très important » concernant l'importance d'enjeux linguistiques particuliers, selon certains groupes démographiques au sein de la population anglophone du Québec

	Santé et services sociaux (%)	Accès aux services gouvernementaux (%)	Langue d'affichage (%)	Décroissance de la communauté anglophone (%)
Total	80	70	54	51
18-24 ans	81	73	49	46
65 ans ou plus	79	66	59	57
Conversation en français – oui	85	76	57	61
Pas de français	81	67	57	57
Pas d'études secondaires	77	61	62	54
Diplôme universitaire	89	77	53	62
Homme	82	71	53	56
Femme	86	76	60	62

Source : CROP-Missisquoi Institute, *Survey of the English-Speaking Community of Quebec* [sondage CROP-Missisquoi sur la communauté anglophone du Québec], 2000.

Étant donné que 54 p. 100 des anglophones estiment que la langue d'affichage est une question importante, elle se classe loin derrière la santé et les services sociaux. Aucune question ne ressort comme la plus importante pour une majorité d'anglophones du Québec. Toutefois, la majorité estime que l'égalité des droits est le problème le plus important pour leur communauté. Il n'y a pas de grande divergence d'opinion selon l'âge, le sexe, l'éducation ou le bilinguisme.

A. Inclusion et tenue à l'écart du pouvoir

La présence de membres d'un groupe dans les organes décisionnels et les institutions des gouvernements est une question vitale pour les groupes minoritaires. Tant le gouvernement fédéral que le gouvernement provincial du Québec ont reconnu la nécessité d'aborder la question de la représentation des anglophones du Québec dans leurs fonctions publiques respectives. Pour sa part, le gouvernement du Québec a produit une série de rapports dans les années 1990 qui déplorent qu'on n'ait pas réussi à accroître la représentation insuffisante des anglophones dans la fonction publique de la province. Malgré les dispositions de la *Charte des droits du Québec* qui rend obligatoires les programmes d'équité en matière d'emploi pour les groupes minoritaires dans la fonction publique et malgré les quotas d'embauchage, la part de la fonction publique du Québec représentée par les anglophones de langue maternelle a été, en 2002, ramenée de 485 employés, ou 0,83 p. 100, à 394 employés, ou 0,7 p. 100, sur 57 468 employés (gouvernement du Québec, Conseil du Trésor, mars 2002).

51

Selon le Secrétariat du Conseil du Trésor du gouvernement du Canada, en mars 2003, les anglophones composaient 72 p. 100 des employés de la fonction publique et les francophones, 27 p. 100. Leurs parts correspondantes de la population canadienne étaient de 75 et 24 p. 100 respectivement. À l'extérieur de la région de la capitale nationale, les anglophones représentent 14,5 p. 100 de tous les employés fédéraux au Québec, tandis qu'ils forment 12,9 p. 100 de la population du Québec. Les fonctionnaires fédéraux anglophones travaillant au sein de ministères représentent 7,6 p. 100 (à l'exclusion de la région de la capitale nationale). Le Conseil du Trésor reconnaît cette situation et ajoute que des efforts sont faits pour recruter et retenir davantage d'anglophones.

Malgré l'absence d'étude systématique sur les nominations d'anglophones du Québec dans les organismes et les conseils du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial, tout examen de la liste de ces nominations au gouvernement du Québec depuis 20 ans illustrera la rareté relative de ces nominations. La faible mise à contribution des anglophones dans les décisions gouvernementales est un facteur important du sentiment d'être tenu à l'écart du pouvoir.

Les efforts visant à accroître la représentation des anglophones dans la fonction publique provinciale doivent tenir compte du nombre important d'anglophones qui croient qu'il n'ont pas le même accès à ces postes. Parmi les groupes démographiques, il y a une part importante des anglophones qui estiment que le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial ne donnent pas les mêmes possibilités d'emploi. Dans l'ensemble, environ 54 p. 100 des anglophones interrogés en 2000 (CROP-Missisquoi, 2000) pensent qu'au Québec le gouvernement du Canada ne donne pas aux anglophones le même accès aux emplois et environ 70 p. 100 pensent que la même iniquité existe au gouvernement du Québec. Cette impression de discrimination est plus forte chez les anglophones qui ont des diplômes universitaires ou qui travaillent à temps plein.

Les anglophones du Québec ne boudent pas le travail dans la fonction publique. Le sondage révèle que, si l'intérêt dans ces possibilités est plus grand au fédéral qu'au provincial, il demeure raisonnablement élevé pour les deux ordres de gouvernement. Près de la moitié des répondants ont dit qu'ils ont déjà été ou qu'ils seraient intéressés à chercher un emploi au gouvernement du Canada et 40 p. 100 ont exprimé le même intérêt à l'égard d'un emploi au gouvernement du Québec. De plus, les anglophones bilingues et les anglophones âgés de 18 à 24 ans expriment des niveaux d'intérêt particulièrement élevés pour la fonction publique tant fédérale que provinciale.

B. Distance sociale

L'accroissement du nombre de mariages entre anglophones et francophones du Québec est fonction de l'augmentation des contacts sociaux entre les groupes linguistiques. Par conséquent, il est de plus en plus difficile de parler de deux solitudes lorsqu'on décrit la relation entre les Québécois anglophones et les Québécois francophones. En 2000, plus de la moitié des francophones du Québec ont déclaré avoir des contacts fréquents ou occasionnels avec des anglophones. La région de résidence est de loin le facteur le plus important qui détermine le degré d'interaction entre les membres des deux groupes. Dans l'île de Montréal, presque la moitié de la population francophone a déclaré avoir des contacts fréquents avec des anglophones et le même pourcentage a indiqué avoir des amis proches qui étaient anglophones. Sur une base régionale, on observe de légères variations sur cette question, jusqu'à 60 p. 100 des répondants qui habitent dans l'île de Montréal déclarant avoir des amis proches parmi les anglophones.

D'autres données d'enquête vont dans le sens que les relations entre les francophones et les anglophones du Québec se sont améliorées au cours des années 1990. Interrogés au sujet de l'état des relations avec les anglophones, 83 p. 100 des répondants francophones les ont décrites comme bonnes ou très bonnes (contre 6 p. 100 qui les ont décrites comme mauvaises ou très mauvaises). Dans l'ouest de Montréal, 95 p. 100 considéraient ces relations de façon positive. Priés d'indiquer si les relations s'étaient améliorées depuis 10 ans, 44 p. 100 ont dit oui (67 p. 100 dans l'ouest de Montréal; 52 p. 100 au centre; 37 p. 100 dans l'est). Dans l'ensemble, environ 43 p. 100 estimaient que les relations étaient restées les mêmes et 6 p. 100, qu'elles s'étaient détériorées.

Selon un sondage SOM/La Presse/Radio-Canada (2001), 80 p. 100 des anglophones disent avoir tenté de se rapprocher de la population francophone. Priés d'indiquer si les relations entre les francophones et les anglophones étaient plus positives que 10 ans plus tôt, sept anglophones sur dix étaient d'accord. À la question d'indiquer comment, comparativement à cinq ans plus tôt, l'attitude de la communauté francophone à l'égard de la communauté anglophone avait changé dans leur région, quelque 40 p. 100 ont décrit l'attitude de la communauté francophone à l'égard de la communauté anglophone comme plus positive, et 40 p. 100, comme neutre. Dans les régions urbaines, les anglophones étaient plus enclins à dire que le changement était plus positif (42 p. 100) que leurs homologues des régions (27 p. 100).

En ce qui concerne les questions de la distance sociale et de la mesure dans laquelle les communautés estiment que les relations s'améliorent, il est essentiel de tenir compte du contexte dans lequel la question est posée. Il est largement reconnu que des débats intenses sur la langue et l'identité ont marqué les 40 dernières années au Québec. Il ne fait aucun doute que le référendum de 1995 au Québec a mis davantage l'accent sur les relations entre les communautés linguistiques du Québec. Pour résumer, l'état de ces relations peut fluctuer selon le climat politique qui règne.

Manifestement, plus que jamais, les anglophones sont capables de parler français et utilisent cette langue plus souvent en milieu de travail et dans diverses activités économiques. Jusqu'ici, peu de recherches ont été faites sur la mesure dans laquelle la connaissance accrue du français et l'intensification des contacts avec les francophones ont une incidence sur l'attitude des anglophones à l'égard des grandes questions politiques et sociales qui se posent à la société. La réduction de la distance sociale décrite ici n'a pas donné lieu à une augmentation de la consommation de produits culturels et médiatiques français par les anglophones du Québec, malgré l'interaction accrue avec les francophones et l'accroissement du bilinguisme.

Les relations entre les groupes se sont améliorées, mais des divergences importantes persistent entre les francophones et les anglophones du Québec en ce qui a trait aux préoccupations culturelles et linguistiques de chaque groupe. Parmi ces préoccupations, mentionnons les différences dans le degré auquel les personnes des deux communautés considèrent que leurs communautés linguistiques respectives sont menacées. En effet, 61 p. 100 des répondants francophones estiment que l'avenir du français au Québec est menacé. Ceux qui parlent français seulement par opposition à ceux qui peuvent soutenir une conversation en anglais ont cette perception à un degré plus grand. Pour leur part, environ 78 p. 100 des répondants anglophones au Québec n'étaient pas d'accord avec l'énoncé selon lequel l'avenir du français est menacé au Québec (près des deux tiers étaient très en désaccord). Ni l'âge des répondants ni leur capacité de parler français n'avaient beaucoup influencé la mesure dans laquelle ils pensaient que le français est menacé.

En réponse à la question de savoir s'ils pensaient que l'avenir de la communauté anglophone de leur région était menacé, 66 p. 100 des répondants anglophones étaient d'accord (36 p. 100 étaient tout à fait d'accord et 30 p. 100, plutôt d'accord). Seulement 14 p. 100 des francophones étaient d'accord avec l'énoncé selon lequel la communauté anglophone est menacée dans leur région et cette attitude varie peu d'une région de la province à une autre.

Même si la majorité des anglophones ne pensaient pas que le français est menacé, 51 p. 100 étaient d'accord avec l'énoncé selon lequel il est important pour le gouvernement du Québec de maintenir les lois qui protègent le français, tandis que 48 p. 100 n'étaient pas d'accord. Quant à eux, les francophones du Québec étaient d'accord avec un certain nombre de préoccupations des anglophones du Québec, par exemple le droit à la santé et aux services sociaux en anglais. De même, par rapport à l'énoncé voulant que le gouvernement du Canada soutienne le développement de la communauté anglophone dans leur province, les Québécois francophones étaient deux fois plus susceptibles d'être d'accord qu'en désaccord (18 p. 100 étaient en désaccord; 46 p. 100 étaient neutres; 36 p. 100 étaient d'accord).

10. CONCLUSION

Il est toujours difficile de prédire l'avenir et cela vaut certainement pour la communauté anglophone du Québec. Depuis une trentaine d'années, la communauté a diminué en taille et en poids, mais elle a subi aussi une sorte de transformation. Les tendances démographiques examinées ici font ressortir que la composition des communautés est beaucoup plus variée parce qu'elle est de plus en plus multiethnique et multiraciale et que l'intégration des cultures anglaise et française est plus grande à l'extérieur de Montréal. Du point de vue institutionnel, cela signifie que les écoles et les établissements de santé et de services sociaux, tout en fournissant des services à la communauté anglophone, doivent aussi composer avec des clientèles pluralistes qui reflètent la dichotomie entre Montréal et le reste du Québec.

Les Québécois anglophones se soucient de l'avenir de leurs communautés, 95 p. 100 indiquant que l'avenir de leur groupe était important pour eux. En ce qui concerne la capacité de retenir les jeunes dans la région, quelque 30 p. 100 des anglophones du Québec ont exprimé avoir peu confiance en cette possibilité. Ces craintes sont plus grandes à Montréal (35 p. 100), où il est plus facile d'obtenir les services en anglais, qu'ailleurs dans la province (29 p. 100). Il est intéressant de noter que, interrogés sur les chances de survie futures de la communauté anglophone de leur région, 68 p. 100 se sont dits confiants, contre 16 p. 100 qui ont déclaré n'avoir pas confiance; les anglophones de l'extérieur de Montréal étaient moins pessimistes que les anglophones de Montréal. L'optimisme quant à l'avenir de la communauté n'est d'aucune façon limité aux conditions démographiques. D'autres données permettent de conclure en ce sens quand on interroge les anglophones sur la capacité de la communauté anglophone de leur région de demeurer forte à l'avenir. Près des deux tiers des personnes interrogées en 2002 s'étaient dites confiantes à cet égard et, là encore, la proportion était plus grande à l'extérieur de Montréal.

55

Pour résumer, la menace pour la communauté qui suscite autant de crainte dans les enquêtes n'est pas d'abord un problème de chiffres ou d'accès aux services, mais plutôt une question d'inclusion et d'appartenance. C'est probablement la raison pour laquelle de nombreux anglophones indiquent l'égalité comme la principale préoccupation des membres de leur communauté. Ni la diversité grandissante, ni le « métissage » (langues multiples) de la population anglophone du Québec n'a modifié ce point de vue. L'exploration des tendances mises au jour dans ce rapport permettra de mieux renforcer la vitalité de la communauté anglophone du Québec.

Annexe 1 - Immigrants anglophones au Québec définis comme ayant l'anglais comme langue maternelle ou première langue officielle parlée, selon le pays de naissance, 2001

	Anglais langue maternelle		Anglais première langue officielle parlée	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Total de la population immigrante	76 871		224 870	
États-Unis	13 760	17,9 %	14 855	6,6 %
Amérique centrale et Amérique du Sud	4 375	5,7 %	8 705	3,9 %
Caraïbes et Bermudes	17 325	22,5 %	18 215	8,1 %
Europe	24 730	32,2 %	94 690	42,2 %
Royaume-Uni	16 440		16 985	
Autres pays de l'Europe du Nord et de l'Europe de l'Ouest	2 890		15 530	
Europe de l'Est	2 275		23 880	
Europe du Sud	3 125		38 295	
Afrique	3 225	4,2 %	9 805	4,3 %
Asie	12 790	16,6 %	77 720	34,5 %
Asie Centre-Ouest et Moyen-Orient	2 595		17 815	
Asie de l'Est	1 205		16 950	
Asie du Sud-Est	4 410		17 025	
Asie du Sud	4 580		25 930	
Océanie et autre	665	0,9 %	8 800	0,4 %
Résidents non permanents	5 450		15 070	

Source : Statistique Canada, *Recensement du Canada*, 2001.

Annexe 2 - Effectif francophone de langue maternelle et anglophone de langue maternelle des écoles anglaises dans certaines régions, 1991-1992, 1998-1999 et 2000-2001

	1991-1992		1998-1999		2000-2001	
	Français LM dans les écoles anglaises	Anglais LM dans les écoles anglaises	Français LM dans les écoles anglaises	Anglais LM dans les écoles anglaises	Français LM dans les écoles anglaises	Anglais LM dans les écoles anglaises
Chaudière	102	94	154	54	180	62
Bas-Saint-Laurent	13	25	12	24	12	11
Centre du Québec	S/O		162	42	281	42
Saguenay-Lac-Saint-Jean	221	158	373	119	369	102
Québec (ville)	741	843	1 282	785	1 396	819
Lanaudière	348	423	681	462	795	557
Abitibi	296	590	241	525	214	490
Nord du Québec	70	105	73	75	85	77
Mauricie	497	277	788	188	802	219
Estrie	715	2 744	1 133	2 532	1 399	2 416
Outaouais	395	6 186	514	6 840	580	6 763
Laurentides	412	2 417	1 633	3 294	1 888	3 072
Laval	847	3 540	868	2 718	1 001	2 750
Québec (province)	10 362	70 037	15 879	68 783	18 215	68 120
Côte-Nord	158	877	196	820	222	728
Montréal	2 814	34 788	3 536	33 441	3 959	33 146
Montérégie	2 419	15 560	4 089	15 732	5 066	15 542
Gaspésie	55	1 416	50	1 157	50	1 054

Source : Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, Direction des statistiques et des études quantitatives, 1983-1984, 1986-1987, 1991-1992, 1998-1999 et 2000-2001.

Documents gouvernementaux

Gouvernement du Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, *Banque de données longitudinales sur les immigrants* (BDIM), 1980-1995.

Gouvernement du Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, *Les déplacements interprovinciaux des immigrants*, Collection Profils tirés de la BDIM, janvier 2000.

Gouvernement du Canada, Santé Canada, *Rapport à la ministre fédérale de la Santé*, Comité consultatif des communautés anglophones en situation minoritaire, juillet 2002.

Gouvernement du Canada, Secrétariat du Conseil du Trésor du gouvernement du Canada, *Langues officielles, Rapport annuel du Président du Conseil du Trésor*, 2002-2003.

Gouvernement du Québec, Groupe de travail sur le réseau scolaire anglophone, 5 février 1992.

Gouvernement du Québec, *Système de recensement des clientèles universitaires*, 2002.

Gouvernement du Québec, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, 2000.

Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, Direction des statistiques et des études quantitatives, 1983-1984, 1986-1987, 1991-1992, 1998-1999 et 2000-2001.

Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, Direction des statistiques et des études quantitatives, *Gestion des données sur les effectifs universitaires*, 2002-2003.

Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, Secteur de l'enseignement supérieur, Direction de l'enseignement collégial privé et des systèmes en collaboration avec le Secteur de la planification, 1991-1992 et 2000.

Gouvernement du Québec, Conseil du Trésor, *Vers une meilleure représentation de la diversité québécoise dans l'administration publique : rapport sur l'accès à l'égalité en emploi dans la fonction publique québécoise depuis 1980*, mars 2000.

Gouvernement du Québec, Conseil du Trésor, *L'effectif de la fonction publique du Québec 2002*.

Sources de données

CROP, *Survey of the English-Speaking Community of Quebec*, 2000.

Environics, *Focus Canada-Statistical Tables 2000-1*, 2000.

GPC International et ministère du Patrimoine canadien, *Official Languages: Minority Language Study* (sondage des Québécois anglophones), 2002.

SOM/La Presse/Radio-Canada, octobre 2001.

Statistique Canada, *Recensements du Canada*, 1971-2001.

Livres et articles

Balakrishnan, T.R. et Stephen Gyimah. 2003. *Spatial Residential Patterns of Selected Ethnic Groups: Significance and Policy Implications*, Études ethniques du Canada, vol. 35, n° 1.

Béland, Paul. 1999. *Le français, langue d'usage public au Québec en 1997 : rapport de recherche*, Québec (Qc), gouvernement du Québec, Conseil de la langue française.

Breton, Raymond. 1991. *The Governance of Ethnic Communities*, New York, Greenwood Press.

Caldwell, Gary. 1994. *La question du Québec anglais*, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture.

Caldwell, Gary, et Éric Waddell. 1982. *Les Anglophones du Québec : de majoritaires à minoritaires*, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture.

Freed, Josh, et Jon Kalina. 1984. *The Anglo-Quebec Guide to Survival*, Montréal (Qc), Eden Press.

Harrison, Brian et Louise Marmen. *Les langues au Canada*, 1994. Ottawa (Ont.), Statistique Canada, catalogue n° 96-313F.

Jedwab, Jack. 1996. *English in Montreal: A Layman's Look at the Current Situation*, Montréal (Qc), Les Éditions Images.

Marmen, Louise, et Jean-Pierre Corbeil. 1999. *Les langues au Canada, : recensement de 1996, Nouvelles perspectives canadiennes*. Ottawa (Ont.), Patrimoine canadien et Statistique Canada.

Rudin, Ronald. 1984. *Histoire du Québec anglophone, 1759-1980*, Montréal (Qc), Institut québécois de recherche sur la culture.

Scowen, Reed. 1991. *A Different Vision: The English in Quebec in the 1990s*. Toronto (Ont.), Maxwell Macmillan Canada.

Stevenson, Garth. 1999. *Community Besieged: The Anglophone Minority and the Politics of Quebec*, Montréal (Qc), McGill-Queen's University Press.